

# ABOLITION

*mag*

Ensemble  
contre  
la peine  
de mort

Le magazine abolitionniste de l'association Ensemble contre la peine de mort

PEINE DE MORT  
ET **LIBERTES** P.17

PEINE DE MORT ET  
**TERRORISME** P.33

RENCONTRE  
AVEC **SABINE  
ATLAOUI** P.27

LES ARTS **POUR  
L'ABOLITION** P.41

*Mon crayon  
pour l'abolition*

**ÉCRIT PAR  
LES JEUNES  
DU PROJET**

En partenariat avec :



# JE SUIS CONTRE

## Je suis contre la peine de mort

parce qu'elle n'est pas une leçon pour faire comprendre la gravité du crime commis ni au criminel lui-même, ni à la société dans son ensemble: la perspective de l'exécution conforte encore plus dans l'idée que la mort d'une personne n'est pas grave et qu'on peut supprimer une vie en toute impunité.

## Je suis contre la peine de mort

parce que personne ne devrait pouvoir décider qui a le droit de vivre ou mourir. Ceux qui décident de tuer le coupable ont autant de sang sur les mains que le coupable lui-même. Même si la peine de mort est encadrée par les lois des pays qui l'appliquent, cela reste un meurtre.

## Je suis contre la peine de mort

car on ne peut jamais être sûr à 100 % que le condamné soit réellement le coupable. Un innocent pourrait être exécuté, c'est un risque terrible.

## Je suis contre la peine de mort

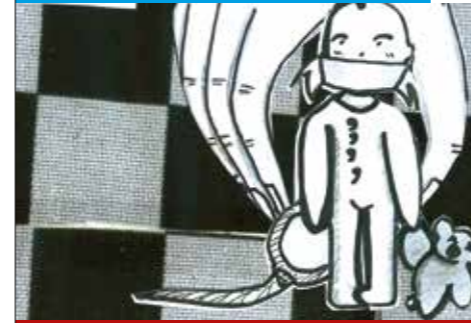
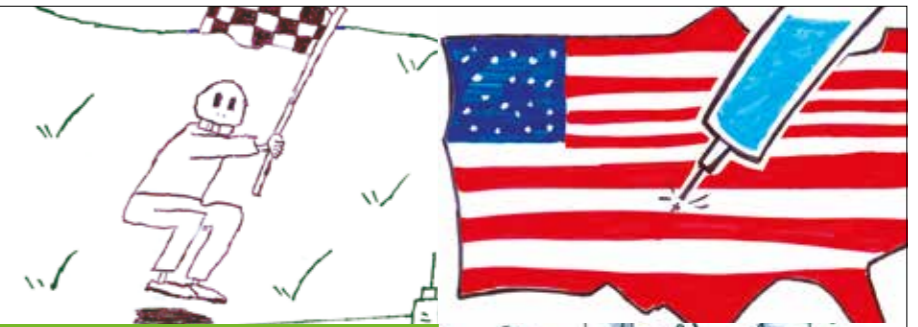
car les techniques utilisées pour punir les coupables sont cruelles: on leur inflige une mort lente et/ou douloureuse, parfois pires que l'acte commis par le meurtrier lui-même, ce qui est inhumain. Ce n'est pas digne des hommes.

**Léa L., 15 ans,**

Lycée professionnel Georges Braque à Argenteuil

## EVOLUTION DE LA PEINE DE MORT ET DES METHODES EMPLOYEES

05



## PEINE DE MORT ET REGIMES POLITIQUES

11



## PEINE DE MORT ET LIBERTES

17



## RENCONTRE AVEC SABINE ATLAOUI

27



## PEINE DE MORT ET TERRORISME

33



## LES ARTS POUR L'ABOLITION

41



## MON CRAYON POUR L'ABOLITION

49



## LE MOT DU DIRECTEUR

### LES JEUNES, CITOYENS ENGAGÉS DE DEMAIN !

Il est souvent reproché à notre époque le manque d'engagement de la jeunesse, et pourtant nous constatons partout où ECPM intervient, un engouement pour nos actions parmi les collégiens et lycéens de France et d'ailleurs. Je voudrais ainsi saluer l'engagement de ces 230 élèves, qui devenant de petits journalistes dans le cadre de notre projet « Mon crayon pour l'abolition », ont pris à bras-le-corps des thématiques complexes et fortes que sont l'abolition de la peine de mort, la justice, les droits de l'homme, la liberté d'expression ou encore le terrorisme. Car, après les événements tragiques qui ont frappé Charlie Hebdo en janvier 2015 et face aux débats qui ont suivi jusqu'au sein des écoles, il nous avait paru nécessaire de sensibiliser les jeunes au travail mené aussi bien par le journaliste que le caricaturiste. Lancé à la rentrée 2015, ce projet mené par ECPM en partenariat avec *Cartooning for peace* et l'Association française des victimes du terrorisme a depuis malheureusement continué de résonner avec l'actualité, invitant les élèves, au-delà des réflexions sur la

peine capitale et la liberté d'expression, à exprimer leur ressenti et développer leur esprit critique sur le sujet. « Le journaliste est l'historien de l'instant » disait Albert Camus. Son rôle est la recherche de la vérité fondée sur les faits, sans a priori et sans parti pris, en vérifiant et en donnant du sens à l'information. Le journaliste est donc un acteur social qui a un impact de transformation sociale et politique par ses articles et ses écrits. Les valeurs qui forment le socle de son action sont les valeurs de l'universalisme : la paix, la démocratie, la liberté, la solidarité, l'égalité, l'éducation, les droits de l'homme, les droits de la femme, les droits de l'enfant, le progrès social. ECPM est fier d'avoir accompagné ces jeunes dans la prise en compte de ces valeurs. C'est ce que nous avons essayé de faire avec ce projet en rendant ces jeunes journalistes-citoyens pour qu'au travers leurs écrits, leurs recherches et leurs réflexions, ils deviennent les acteurs du changement de demain.



**Raphaël Chenuil-Hazan**

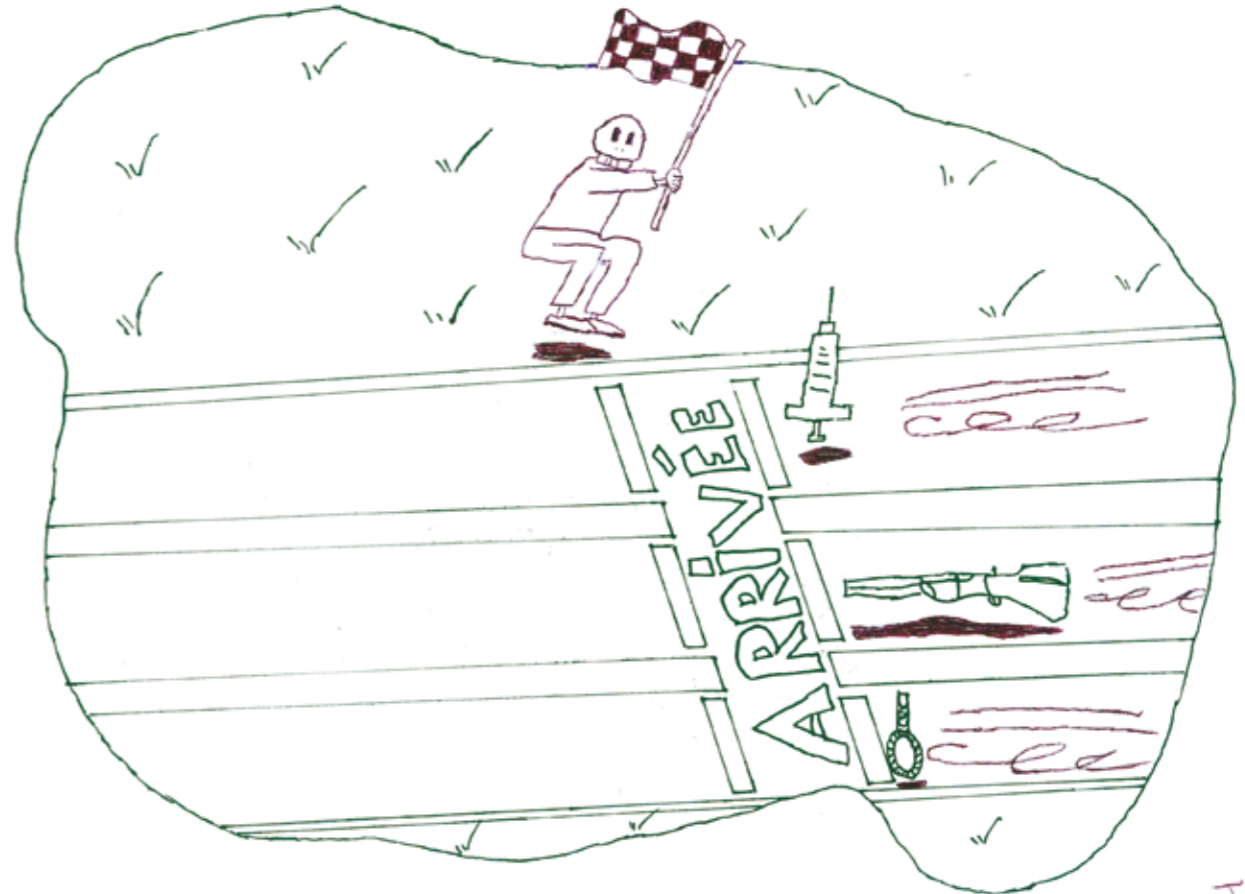
directeur d'Ensemble contre la peine de mort

**Directrice de la publication:** Marianne Rossi - responsable projet « Éduquer et sensibiliser à l'abolition » à ECPM  
**Rédactrice en chef:** Charlène Martin - chargée de mission « Éduquer et sensibiliser à l'abolition » à ECPM  
**Illustration de couverture:** Mana Neyestani  
**Maquette:** Olivier Déchaud et Bérangère Portalier  
**Traduction et relecture:** Jonathan Dudon et Morag Young  
© ECPM-2016

Action réalisée avec le soutien financier de :



Australian Government  
Department of Foreign Affairs and Trade



# EVOLUTION DE LA PEINE DE MORT ET DES METHODES EMPLOYEES

À travers les siècles, la peine de mort a beaucoup évolué, tant par son ampleur que par la manière dont elle est appliquée. Par leurs articles, nos reporters citoyens nous montrent que, si les pays qui y ont recours sont de moins en moins nombreux, les méthodes d'exécution restent très variées et semblent souvent confronter les États rétentionnistes à leurs propres contradictions.

## HISTOIRE

### LA PEINE DE MORT AU FIL DU TEMPS

La peine de mort est un châtement qui voyage à travers les siècles. Depuis des décennies la peine de mort existe, mais aujourd'hui dans 102 pays du globe, elle a été abolie. Cependant, elle subsiste dans 57 pays. Maintenant, nous allons vous présenter son histoire en détails au cours des siècles.

#### L'APPARITION DE LA PEINE CAPITALE

La peine de mort existe depuis l'Antiquité. Elle apparaît dans certains textes de lois, le Code *Hammourabi* chez les Babyloniens en 1750 avant J-C. Pour les Grecs et les Romains, elle avait plusieurs fonctions : faire avouer les condamnés, protéger la société, satisfaire la victime et dissuader les condamnés. Elle était régulièrement réalisée par la torture, le condamné devait regretter son crime et servir d'exemple.

#### PREMIERS ABOLITIONNISTES

En 1764, Cesare Beccaria, juriste et philosophe, publie *Des délits et des peines*. Cet ouvrage se traduit en Europe, ce qui fait réagir la population et les interroge au sujet de l'inutilité de la peine de mort. Peu après, la peine capitale a lentement été abolie en Europe<sup>1</sup>. Aujourd'hui, peu de démocraties l'utilisent<sup>2</sup>. Elle est toujours autant présente aux États-Unis, ou plus de 1 000 condamnés l'ont subie en 40 ans. Le pays le plus peuplé au monde, la Chine, est l'État qui utilise le plus la peine de mort. Même s'il est impossible de connaître le nombre annuel des exécutions car c'est secret d'État en Chine, on estime qu'il y a au moins 4 000 exécutions chaque année, soit plus que dans tous les autres pays réunis. En France, la peine de mort a été abolie en 1981 par Robert Badinter qui était garde des Sceaux et avocat.

#### LA PEINE DE MORT AUJOURD'HUI

De nos jours, des nombreux pays pratiquent encore la peine capitale dans le monde : 22 ont

1 Le Grand Duché de Toscane est le premier territoire à décider l'abolition de la peine de mort, en 1786. Mais c'est véritablement au xx<sup>e</sup> siècle que la lutte contre la peine de mort connaît une progression exceptionnelle, avec 81 pays supplémentaires à rejoindre les abolitionnistes.

2 En 2016, seules 3 démocraties conservent et appliquent encore la peine de mort : les États-Unis, l'Inde et le Japon.

exécuté en 2014. Sans compter ceux qui ne la pratiquent plus mais n'ont pas encore abolie. 19 États ont supprimé la peine de mort de leurs lois aux États-Unis. Depuis 2005, un mineur ne peut plus être exécuté ou condamné à mort aux USA. Jusque-là elle était légale. Au Texas, par exemple, plusieurs mineurs ont été exécutés.

**Yacine L. et Sidi-Mohamed Z., 14 et 15 ans,**  
Collège Édouard Manet à Villeneuve-La-Garenne

## ÉTHIQUE

### LES BOURREAUX DE LA PEINE DE MORT : DU SANG SUR LES MAINS ?

Il y a des méthodes d'exécution qui donnent l'impression aux bourreaux d'avoir les mains « propres ». Qu'en est-il vraiment ?

#### DES BOURREAUX AUX MAINS « PROPRES » ?

Ces méthodes soi-disant « propres » sont surtout utilisées dans les pays développés. En effet, la chaise électrique employée aux États-Unis, l'injection létale, malgré des ratés, et la guillotine, qui est une méthode datant de la Révolution, sont autant de moyens de se dire qu'ils n'ont pas tué le condamné : les bourreaux ont juste appuyé sur un « bouton ».

#### DES MAINS PAS SI « PROPRES » QUE ÇA !

D'autres méthodes sont utilisées dans les pays en voie de développement. Elles nécessitent une intervention directe du bourreau : la lapidation, le peloton d'exécution (ou fusillade), la décapitation. La lapidation est une méthode barbare qui consiste à lancer des pierres jusqu'à tuer le condamné. Le peloton d'exécution fait fortement référence à l'armée et la décapitation est une méthode héritée du Moyen-âge.

Comme le soutiennent les abolitionnistes, il n'y a pas de méthode d'exécution « douce », ni de classement possible.

**Clément L. et Killian C., 13 ans,**  
Collège Jean Mermoz à Yutz

## ENQUÊTE

### DÉCOUVREZ LA FACE CACHÉE DES MÉTHODES D'EXÉCUTION

En France, la peine de mort fut abolie en 1981. Mais dans certains pays, cette peine est toujours d'actualité et les méthodes d'exécutions sont diverses et variées. Parmi les 57 pays qui pratiquent toujours la peine de mort aujourd'hui, il existe 8 méthodes d'exécution<sup>3</sup>. Arrêtons-nous sur quatre d'entre elles.

#### LA CHAISE ÉLECTRIQUE

Nous pensons premièrement à la chaise électrique : c'est une des méthodes les plus connues, utilisée exclusivement dans quatre États des États-Unis et qui consiste à attacher le condamné à une chaise le foudroyant sur place avec 2 000 Volt.

#### L'INJECTION LÉTALE

Aux USA, le condamné a toujours la possibilité d'être exécuté par injection létale. Cela consiste à injecter un poison mortel dans les veines du condamné. Mais cette méthode n'est pas très fiable, car malgré les apparences, cela cause une très grande torture mais cela ne se voit pas. C'est pour cela que Ronnie Lee Gardner, un condamné exécuté en 2010, a préféré opter pour le peloton d'exécution.

#### LA FUSILLADE

Le champion de l'exécution est la Chine. Elle prévoit aussi l'injection létale mais utilise surtout la fusillade. Il y a deux types d'exécutions au fusil : celle par peloton d'exécution et celle d'une seule balle tirée directement dans la nuque.

#### LA PENDAISON

Passons maintenant à l'une des plus anciennes : la pendaison. Il y a deux types de pendaison : celle avec chute et celle sans chute. La pendaison avec chute consiste à attacher le condamné par le cou, à le positionner sur une trappe, et à l'aide d'un mécanisme actionné par le bourreau, le condamné va tomber dans le vide mais la

3 En plus de la chaise électrique, l'injection létale, la fusillade et la pendaison, il existe encore aussi la chambre à gaz, la lapidation, la crucifixion et la décapitation.

corde lui tenant le cou va brutalement le rattraper, permettant la rupture des vertèbres cervicales conduisant donc à une mort rapide. La pendaison sans chute, elle, est quasiment identique à la précédente sauf qu'au lieu d'une trappe, le bourreau n'avait qu'à hisser la corde voyant le condamné agoniser avant de mourir par strangulation. Cette méthode, très utilisée en Iran, amène à une mort lente et douloureuse si le condamné ne tombe pas inconscient.

Toutes les méthodes énumérées jusqu'ici sont différentes mais amènent toutes au même résultat : une mort inutile...

**Eliass M. et Joël R., 15 ans,**  
Collège Édouard Manet à Villeneuve-La-Garenne



© ECPM, Kamel B., 14 ans, Collège André Malraux à Asnières-sur-Seine

## ENQUÊTE

### SECRETS ET DISSUASION : ENQUÊTE SUR LA PEINE DE MORT

La peine de mort, prétendue dissuasive par de nombreux pays qui l'utilisent encore, est pourtant appliquée à l'abri des regards, comme en Chine, ou par des méthodes prétendument « douces », comme aux États-Unis. Nous avons décidé d'enquêter sur ces différentes manières de procéder, dans tous les cas contradictoires avec leur prétendu objectif de dissuasion.

#### LA PEINE DE MORT DÉCHUE EN FRANCE

La France est l'un des derniers pays de l'Europe occidentale à avoir aboli la peine de mort. C'est seulement en 1981 qu'elle l'a fait, suite à un long combat de plus de 200 ans marqués par de nombreuses tentatives depuis la Révolution. Mais, avant son abolition, elle a pu être justifiée pour son soi-disant effet dissuasif. Une question se pose alors : si elle reste en vigueur pour de prétendues bonnes raisons, alors pourquoi est-elle cachée ? C'est en 1939 que les exécutions publiques en France sont interdites. Cette interdiction fait suite à des débordements lors de l'exécution d'Eugène Weidmann, le 17 juin 1939. Le jeune homme allemand avait avoué avoir assassiné six personnes. L'affaire fit grand bruit et son exécution fut presque un événement mondain. Mais cette dernière ayant été retardée, le soleil s'était déjà levé quand le meurtrier fut exécuté, ce qui permet aux journalistes, pour la première fois, de photographier et même de filmer la décapitation. C'est à partir de ce moment que toutes les applications de la peine de mort françaises eurent lieu à l'intérieur des prisons, et plus en public comme jusqu'alors. L'excuse de l'effet dissuasif ne devient alors plus valable.

« MÊME LE CONDAMNÉ N'ÉTAIT MIS AU COURANT QUE LE MATIN DE SA MORT. MAIS ALORS POURQUOI TANT DE SECRETS ET DE MESURES PRISES POUR QUE LES EXÉCUTIONS RESTENT DISSIMULÉES SI ELLES SONT CENSÉES ÊTRE UN MOYEN DE DISSUADER LES CRIMINELS ? »

Effectivement, suite à cela, les exécutions se firent plus discrètes. Les témoins n'étaient pas nombreux, une douzaine, elles avaient toujours lieu avant le lever du soleil, dans la cour de la prison et le moins de personnes possibles était prévenues avant l'exécution. Même le condamné n'était mis au courant que le matin de sa mort. Mais alors pourquoi tant de secrets et de mesures prises pour que les exécutions restent dissimulées si elles sont censées être un moyen de dissuader les criminels ?

#### LES ÉTATS-UNIS ET SES CHIMISTES « CONFIRMÉS »

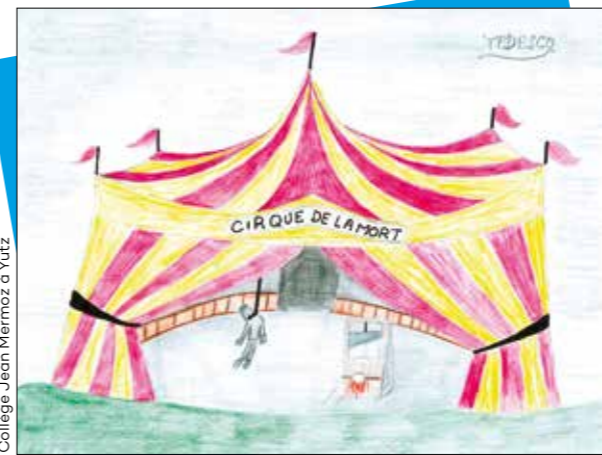
Aux États-Unis, seuls 19 États sur 50 ont abandonné la peine de mort. Dans la plupart des États où la peine de mort est appliquée, c'est l'injection d'un produit mortel qui est utilisée. Certains laissent le choix aux condamnés entre cette dernière ou l'électrocution, la chambre à gaz, la pendaison ou encore le peloton d'exécution. Mais d'autres conservent une seconde méthode uniquement dans le cas où l'injection létale serait impossible, parce que jugée inconstitutionnelle ou impraticable.

Mais si cette méthode peut donner l'apparence d'une mort plus douce, c'est encore loin d'être le cas. Trois produits sont injectés au condamné ; le premier, du *thiopental sodique*, provoque un coma médicamenteux, le second, du *pancuronium*, paralyse les muscles et le dernier, le *chlorure de potassium*, achève l'opération avec un arrêt cardiaque. Ainsi dit, cette opération semble offrir une mort idéale pour un condamné à mort, mais ce n'est qu'une apparence puisque généralement les doses sont mal adaptées, parce qu'injectées par du personnel incompetent et les condamnés peuvent souffrir atrocement pendant plusieurs minutes avant de succomber.

#### LA CHINE, LA REINE DE LA « DISSUASION »

La Chine constitue aujourd'hui un exemple frappant du double discours entre effet dissuasif de la peine de mort et secrets sur les exécutions. Elle

© ECPM, Goetan T., 13 ans, Collège Jean Mermoz à Yutz



détient le triste « record du monde » du nombre d'applications de la peine capitale. À elle seule, elle exécuterait plus de condamnés que tous les autres pays du globe réunis. Mais la peine de mort y étant un secret d'État, elle reste très cachée. Les méthodes d'exécutions commencent (enfin !) à évoluer : jusqu'à présent, les condamnés étaient tués d'une balle dans la tête, souvent en groupe et la facture de la balle et des liens étaient envoyés à la famille du prisonnier. Parfois des cérémonies d'humiliation avaient lieu juste avant. Aujourd'hui, les injections létales deviennent un peu plus répandues, pour essayer de garder un côté plus « humain » pour une peine qui, de toutes façons, reste inhumaine.

**Axelle G. et Alix L., 17 ans,**  
Lycée Gustave Courbet à Belfort

## ENQUÊTE

### LE COCKTAIL MORTEL EST-IL VRAIMENT EFFICACE ?

La première exécution par injection létale aux États-Unis date de 1982. L'injection létale est jusqu'à aujourd'hui considérée comme une manière plus « douce » de donner la mort aux condamnés. Car, aux États-Unis, le débat s'est essentiellement concentré sur la cruauté pour légitimer le recours aux exécutions.

#### 3 INJECTIONS

Cette méthode d'exécution consiste à injecter au condamné un ou plusieurs produits mortels. Le condamné est piqué une première fois : on lui injecte un puissant calmant (*thiopental de sodium*) visant à le rendre inconscient. Puis, une deuxième injection (*bromure de pancuronium*) lui paralyse tous les muscles sauf le cœur. Enfin, la troisième

et dernière injection (*chlorure de potassium*), provoquant un arrêt cardiaque.

#### UNE MÉTHODE INFAILLIBLE ?

Même si l'injection létale est considérée comme la plus propre et la plus éthique, est-elle pour autant la plus efficace ?

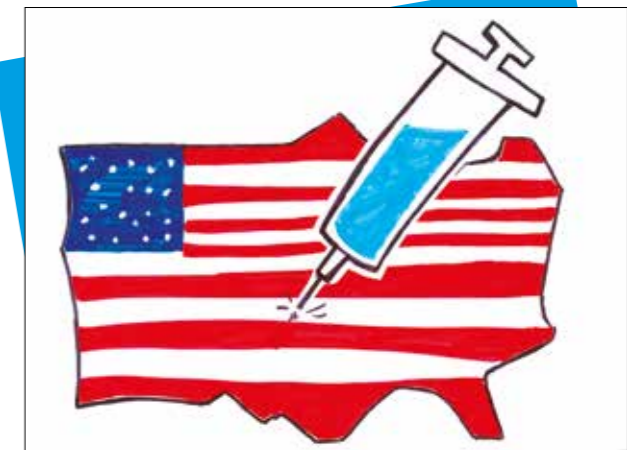
Cette méthode d'exécution est soi-disant propre. Pourtant, il y a parfois des échecs : 33 exécutions par injection létale ont raté. Ainsi, aux États-Unis, le 15 septembre 2009, un certain Romell Broom a été exécuté en Ohio pour le viol et meurtre d'une adolescente vingt-cinq ans auparavant. Lors de son exécution, il a dû être piqué dans les bras, dans les mains et dans les jambes à 18 reprises avant de mourir.

#### LA STRATÉGIE DES ASSOCIATIONS

Comment réagissent les associations qui militent contre cette méthode d'exécution ?

Les associations qui luttent contre la peine de mort, notamment par injection létale, ont trouvé un moyen qui pourrait arrêter cette méthode d'exécution. Pour elles, c'est d'empêcher l'approvisionnement en barbiturique. Les laboratoires européens, sous la pression des abolitionnistes, ont tour à tour renforcé les contrôles et refusé de vendre les barbituriques comme le *thiopental sodique* et le *pentobarbital*, puis le *profol* (anesthésique de substitution envisagé un temps par le Missouri), à l'administration pénitentiaire américaine. Stratégie payante puisque certaines exécutions prévues ont été suspendues... pour rupture de stock !

**Monica N. et Cassy R., 13 ans,**  
Collège Jean Mermoz à Yutz



© ECPM, Sophie B., 13 ans, Collège Jean Mermoz à Yutz

### 3 QUESTIONS À MICHÈLE N'DOKI

## LE COMBAT DES AVOCATS CONTRE LA PEINE DE MORT

L'abolition universelle de la peine de mort est un combat de tous les instants pour les avocats du monde entier. Michèle N'Doki, avocate au Cameroun, nous parle ici en toute sincérité de son quotidien.

### QUE RESSENTEZ-VOUS LORS D'UN JUGEMENT OU L'ACCUSÉ RISQUE LA CONDAMNATION À MORT ?

De l'angoisse. Une immense et terrible angoisse. Je me sens aussi honteuse et impuissante: la famille de l'accusé, l'accusé lui-même, pensent à raison que je suis le seul rempart entre ce dernier et la mort. Ils pensent aussi que d'une manière ou d'une autre, je représente ce système qui s'abat sur eux, qui tout d'un coup a sur eux le droit de vie et de mort.

cela malheureux, parce que nous devrions en tant que peuple (représenté ici par le système judiciaire) défendre la vie de tous les citoyens avec le même zèle, sans être influencés par des jugements de valeur. C'est compliqué aussi parce que le système n'est pas de votre côté.



**Michèle N'Doki**  
avocate au Cameroun

« JE REPRÉSENTE CE SYSTÈME QUI S'ABAT SUR EUX, QUI TOUT D'UN COUP A SUR EUX LE DROIT DE VIE ET DE MORT. »

### EST-CE COMPLIQUÉ DE PRÉPARER VOTRE TEXTE DE DÉFENSE ?

Cela dépend naturellement des circonstances: un accusé qui a commis des atrocités est généralement plus difficile à défendre que quelqu'un qui est manifestement victime d'une erreur judiciaire, naturellement. De même, si la victime est un enfant, ce n'est pas la même chose que si c'est un père abusif ou une prostituée, malheureusement... Je trouve

### QUELS ARGUMENTS DONNEZ-VOUS AU JUGE POUR DÉFENDRE VOTRE CLIENT CONTRE LA PEINE DE MORT ?

Là encore, cela dépend grandement des circonstances. De manière générale je dirais que mon travail est de convaincre le juge (au Cameroun nous n'avons pas de jurés) qu'il ne peut pas prendre sur lui de prononcer une

condamnation à mort. Comment faire cela, c'est une autre histoire...

Propos recueillis par **Houari B., 16 ans,**  
Collège Édouard Manet à Villeneuve-la-Garenne



# PEINE DE MORT ET REGIMES POLITIQUES

Ce sont généralement les régimes les plus autoritaires qui appliquent la peine de mort le plus sévèrement. Nos reporters citoyens se sont notamment intéressés à la Chine, pays qui exécute le plus au monde, ou, à l'échelon européen, au cas du Belarus. Aussi, face à cette corrélation apparente entre démocratie et abolition, ils se sont interrogés sur les problématiques spécifiques soulevées par la pratique de la peine de mort aux États-Unis et au Japon, qui continuent de faire figures d'exception.

## ENQUÊTE

### LA VIE DES PAYS QUI CONDAMNENT À MORT

Aujourd'hui, le monde compte 57 pays rétentionnistes. Zoom sur deux cas particuliers : la Chine, qui détient le record du nombre d'exécutions par an, et le Belarus, seul pays européen à continuer d'appliquer la peine capitale.

#### AU CŒUR DES EXÉCUTIONS

Ils existent différentes méthodes d'exécutions : la fusillade, la pendaison (publiques dans certains pays), l'injection létale depuis 2007, ou encore la chaise électrique. Les méthodes les plus fréquentes sont la fusillade, l'injection létale et la pendaison. Certains pays ont leurs propres méthodes à eux. Par exemple, les États-Unis utilisent la chaise électrique. Avant son abolition, la France avait elle aussi sa propre méthode d'exécution : c'était la guillotine.

#### LE MAUVAIS EXEMPLE MONDIAL : LA CHINE

La Chine utilise l'injection létale et la fusillade. En Chine, les chiffres montent à plusieurs milliers de morts. On parle d'au moins 4 000 exécutions par an, et parfois jusqu'à 15 exécutions par jour.

Mais les chiffres officiels restent tenus secrets. Parmi les raisons des exécutions il y a bien sûr le meurtre, mais aussi différents trafics (comme la drogue, les armes, même les humains) ou encore le vol.

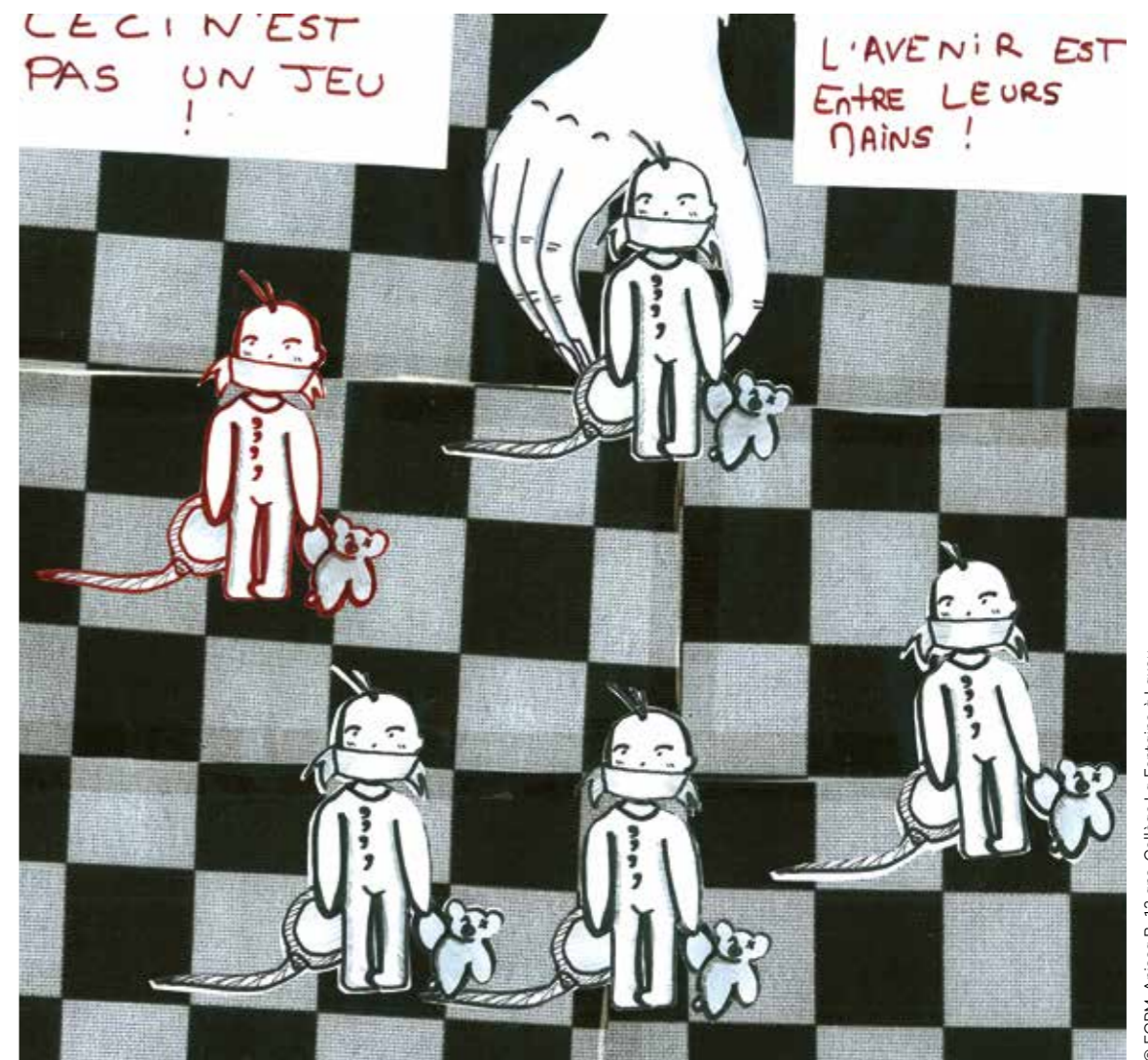
#### LE MAUVAIS EXEMPLE EUROPÉEN : LE BELARUS

Au Belarus on exécute avec une balle tirée dans la nuque, en étant à genoux. Le Belarus compte plus de 9 570 000 habitants. La peine de mort est d'abord décidée par le juge et les jurés, puis confirmée par le président. Elle est appliquée avant tout pour punir le terrorisme, malgré le fait qu'ils affirment ne pas être satisfaits de son application.

Le condamné, suite au rejet de son procès, est au courant au dernier moment de son exécution. Les proches ainsi que les avocats sont dans l'ignorance jusqu'au bout. Son enterrement est même confidentiel. Le Belarus tient énormément à ce que tout soit tenu le plus possible hors de tout et de tous, ce qui fait que les chiffres d'exécutions sont méconnus. Les organisations de défense des droits de l'homme et l'Union européenne tentent de mettre fin à ces « exécutions surprises ».

Mélanie G. et Amal K., 15 ans,

Collège Édouard Manet à Villeneuve-La-Garenne



© ECPM, Anissa B., 13 ans, Collège La Fontaine à Laxou



© ECPM, Inès B., 14 ans, Collège André Malraux à Asnières-sur-Seine

### LES ENFANTS VICTIMES DE LA PEINE DE MORT

Les collégiens de Villeneuve-la-Garenne participant au projet « Mon crayon pour l'abolition » ont visionné en classe le film *Chine, les enfants de la honte*, réalisé par Élodie Pakosz. Réactions de Chrys, Jules et Nadia :

« En Chine, cent-cinquante enfants de condamnés sont recueillis dans le foyer le *Village du soleil* car ils n'ont plus de famille pouvant s'occuper d'eux. Ce documentaire nous a inspiré de la peine et de la tristesse pour les enfants innocents qui sont envoyés dans l'orphelinat : ce fut un grand choc car on a pu voir qu'en Chine les **enfants des condamnés à mort sont rejetés par l'État** mais aussi par leur propre famille. Les enfants des condamnés quittent leurs familles pour être placées dans des orphelinats. Les enfants font leur vie sans les parents. On peut donc parler de 150 enfants chinois condamnés tous les ans, **victimes de la peine de mort.** »

## POLITIQUE

### LA PEINE DE MORT : L'ARME PRÉFÉRÉE DES DICTATURES

« Les États qui exécutent le plus grand nombre de condamnés font partie aujourd'hui des dictatures ou des États autoritaires », constate Emmanuel Maistre, secrétaire général de l'association Ensemble contre la peine de mort (ECPM).

Les motifs de condamnation à mort sont divers et variés dans les États dictatoriaux mais par rapport à un État démocratique, ils peuvent relever des délits mineurs et non violents (comme par exemple le trafic de drogue, l'apostasie, le trafic d'animaux protégés, l'homosexualité, la corruption...). En effet, comme nous l'indique Emmanuel Maistre, « bien souvent, les condamnations pour liberté d'expression (ou motif politique) sont déguisées sous d'autres motifs comme la corruption ». Autrement dit, la peine de mort est utilisée dans les dictatures pour museler les opposants politiques et sociétaux, ceux-ci sont souvent condamnés sur des motifs fallacieux. Il est très difficile d'agir sur un État dictatorial. Les ONG (organisations non gouvernementales) comme *Amnesty International* agissent en soutenant ces militants et relaient leurs paroles auprès des instances internationales et du grand public. Elles essaient d'obtenir des sanctions contre ces pays.

**Chorakat A., Marine C. et Imen B., 13 ans,**  
Collège La Fontaine à Laxou

## ASIE

### PEINE DE MORT : UNE TORTURE À LA JAPONAISE

En 2015, 130 personnes attendaient dans les couloirs de la mort nippons, essentiellement pour meurtre. Au Japon, le seul moyen d'exécution est la pendaison.

#### LES CONDITIONS D'INCARCÉRATION

En Asie, le Japon est un pays qui pratique encore la peine de mort. Les cellules des condamnés

doivent mesurer 3,75 mètres sur 2 mètres. Mais en réalité elles sont beaucoup plus petites. L'attente est très longue. À l'intérieur, pas de télévision, très peu de livres et pour seule activité autorisée quelques minutes d'exercice seul dans une petite cour de la prison deux fois par semaine. « Parfois, les détenus sont complètement coupés du monde extérieur », alarme Aurélie Plaçais, directrice de la Coalition mondiale contre la peine de mort.

De plus, lorsqu'ils en ont le droit et la possibilité, le nombre des visites des détenus reste limité : une seule visite est autorisée par jour. Le temps de visite varie de quinze à trente minutes. Les gardiens de prison enregistrent ou notent les conversations entre les condamnés et leurs visiteurs.

#### JUSTE AVANT L'EXÉCUTION

Les condamnés sont avertis de leur exécution le matin même une ou deux heures avant l'exécution. La famille du détenu n'est informée de l'exécution qu'après son déroulement. Cela est particulièrement cruel pour eux. Le directeur demande au détenu ce qu'il souhaiterait qu'on fasse de ses effets personnels. Pour apaiser son âme le détenu peut parler pendant un moment avec le conseiller religieux.

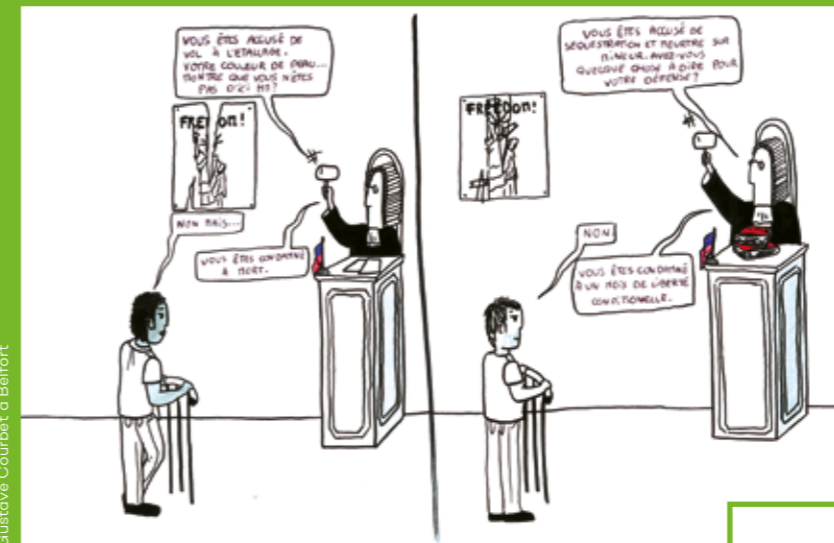
#### L'EXÉCUTION

On pend les condamnés lors d'un weekend ou un jour férié. La salle est grande, dedans il y a la poulie et la trappe, représentée par des carrés rouges. De l'autre côté de la vitre, il y a le procureur, l'adjoint du procureur, le directeur de la prison, les gardiens et le chef ou toute autre personne ayant reçu la permission du procureur ou du directeur.

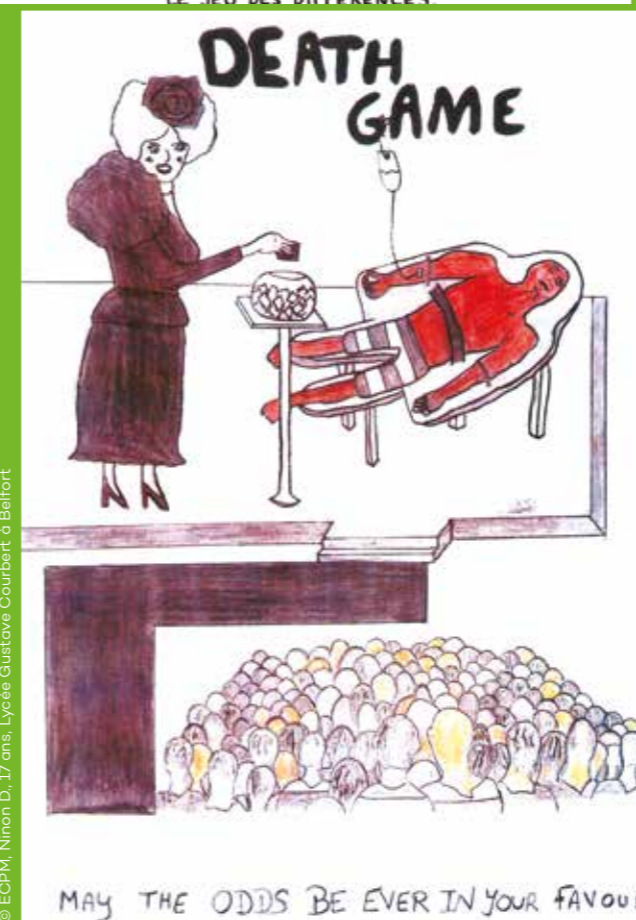
#### CE QUE PENSENT LES ABOLITIONNISTES

Les associations sont les seules à lutter contre la peine de mort car l'opinion publique japonaise reste largement favorable à ces exécutions. En 2014, Iwao Hakamada est resté prisonnier pendant 47 ans avant d'être libéré grâce aux militants abolitionnistes. Une exception dans cet univers.

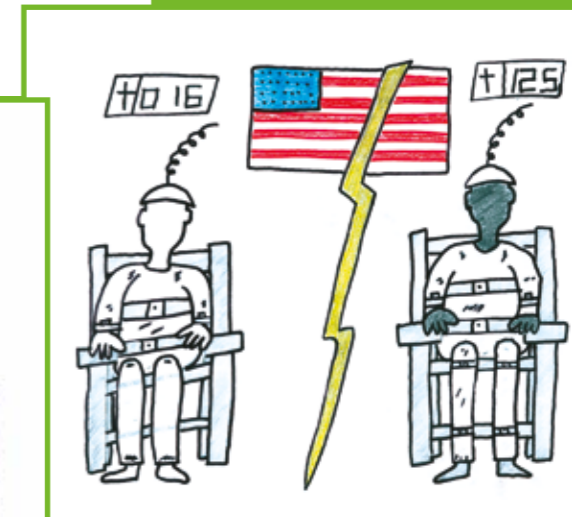
**Ilona P., Chloé F., Lisa Z. et Coralie M., 13 ans,**  
Collège Jean Mermoz à Yutz



© ECPM, Juliette B., Clémentine D. et Louise C., 17 ans, Lycée Gustave Courbet à Belfort



© ECPM, Nihon D., 17 ans, Lycée Gustave Courbet à Belfort



© ECPM, Mikail T., Salvador S. et Dylan L., 17 ans, Lycée Gustave Courbet à Belfort



© ECPM, Maud V., Amandine C. et Constance D., 17 ans, Lycée Gustave Courbet à Belfort

## FOCUS

### LA DISCRIMINATION RACIALE AUX ÉTATS-UNIS

Aux États-Unis, la peine de mort touche surtout les minorités, tant sociales qu'éthniques.



© ECPM, Blondi, Geley, Larrière et Roussou, 17 ans, Lycée Gustave Courbet à Belfort



### 3 QUESTIONS À SANDRINE AGEORGES SKINNER

## LE COÛT DE LA VIE... DEVANT LES TRIBUNAUX AMÉRICAINS

Le coût très important du système judiciaire américain provoque une très grande inégalité entre les accusés. Plus on est pauvre, plus le risque de condamnation sera important car la défense ne sera pas bien assurée. La situation est évidemment encore plus grave pour les condamnés à mort. Nous avons demandé à la française Sandrine Ageorges-Skinner, qui se bat depuis plus de 20 ans pour sortir son mari Hank Skinner du couloir de la mort au Texas, de nous éclairer sur le sujet.

### EN QUOI LE SYSTÈME JUDICIAIRE AMÉRICAIN COÛTE-T-IL TRÈS CHER ?

Le système coûte cher parce que l'État instruit les affaires uniquement à charge, l'accusé doit supporter les coûts d'avocats, d'experts, etc. Par ailleurs les procès pour des crimes passibles de la peine de mort font l'objet d'une procédure complexe et coûteuse. Le procès se passe en deux temps, l'un détermine la culpabilité ou l'innocence et le second traite uniquement de la sentence. La sélection des jurés pour ce type de procès est très longue et coûteuse.

pauvres et n'ont pas d'autres choix que d'avoir recours à un avocat commis d'office. Il n'y a d'ailleurs pas de gens riches dans les couloirs de la mort, ceux-ci ont été acquittés lors de leur procès ou ont négocié un marché avec l'accusation avant le procès.



**Sandrine Ageorges-Skinner**  
épouse de Hank, condamné à mort  
« LA MAJORITÉ DES PERSONNES  
ACCUSÉES DE CRIMES PASSIBLES DE  
LA PEINE DE MORT SONT TRÈS, TRÈS  
RAREMENT RICHES »

### EST-CE QUE VOUS AVEZ ÉTÉ CONFRONTÉE À DES PROBLÈMES FINANCIERS DANS L'ORGANISATION DE LA DÉFENSE DE VOTRE MARI ?

Oui, tout le temps, payer des experts ou de nouveaux avocats coûte très cher, et c'est d'autant plus compliqué en période de crise économique. Il faut faire preuve d'imagination et ne pas baisser les bras, mais c'est souvent très

décourageant de constater que la vie et la justice ont un prix.

Propos recueillis par **Jérémy C., 17 ans,**  
Lycée Gustave Courbet à Belfort

### EST-CE QUE LES CONdamnÉS À MORT AUX ÉTATS-UNIS ONT SOUVENT ÉTÉ DÉFENDUS PAR DES AVOCATS COMMIS D'OFFICE ?

La majorité des personnes arrêtées et accusées de crimes passibles de la peine de mort sont très, très rarement riches. En fait ils sont souvent très



© ECPM, Jamam R., 13 ans, Collège La Fontaine à Lavou

# PEINE DE MORT ET LIBERTES

L'application de la peine de mort à travers le monde n'est pas seulement une atteinte au droit à la vie. Dans de nombreux pays, c'est aussi une manière de restreindre des libertés fondamentales comme la liberté d'expression et de la presse, la liberté religieuse, la liberté de conscience ou encore la liberté sexuelle. Nos reporters citoyens dénoncent ici les pays qui condamnent et exécutent au mépris des droits de l'homme.

PRESSE

## CONDAMNER LES JOURNALISTES... PARFOIS À MORT

La liberté de la presse c'est le fait que les journalistes peuvent dire ce qu'ils pensent sur Internet, dans les journaux, à la télévision, à la radio et informer librement. Dans certains pays, la liberté de la presse peut entraîner une condamnation à mort. Reporters sans frontières (RSF) est une organisation qui est attentive à la situation de la liberté des net-citoyens et des journalistes dans le monde.

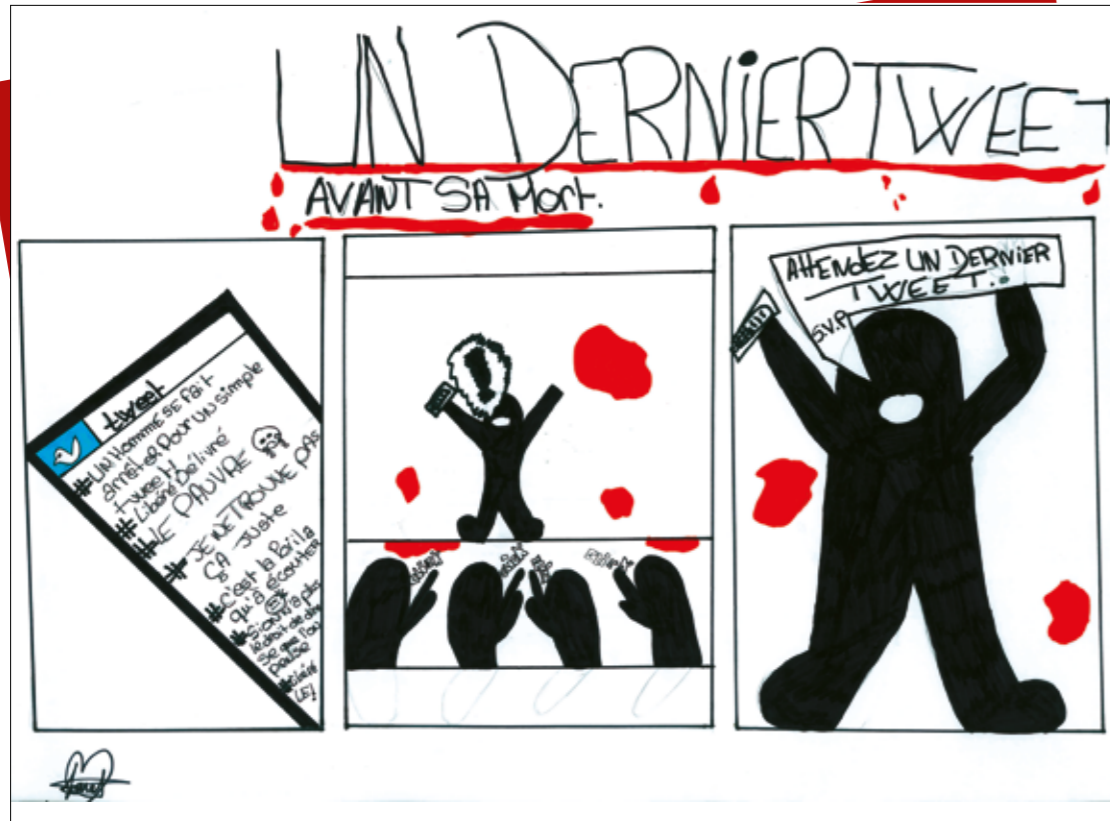
Actuellement, il y a 155 journalistes et net-citoyens emprisonnés et 3 journalistes tués. RSF classe les pays en cinq catégories pour montrer le degré de liberté de la presse. Malheureusement on constate que dans le monde, il y a plus de situations sensibles ou problématiques, le risque le plus important étant la peine de mort.

RSF essaye de défendre les droits des net-citoyens et journalistes sur les réseaux sociaux, par les médias et des pétitions. Les négociateurs sont là pour défendre les journalistes ou net-citoyens lors d'accusations juridiques. RSF lutte pour que les prisonniers aient de meilleures conditions de vie en prison.

La charte sur la sécurité des journalistes élaborée par RSF en 2002 incite les médias à protéger leurs journalistes quand ils travaillent dans des zones dangereuses. Ils ont participé à l'adoption d'une résolution par le conseil des Nations unies pour la protection des journalistes en zone de conflits.

Enfin, parfois des actions symboliques fortes sont réalisées par RSF comme par exemple, en novembre 2015, rebaptiser des rues de Paris en hommage aux journalistes victimes de crimes.

**Carla D., Aude D. et Alexandra F., 13 ans,**  
Collège La Fontaine à Laxou



© ECPM, Farah B., 13 ans, Collège La Fontaine à Laxou

PRESSE

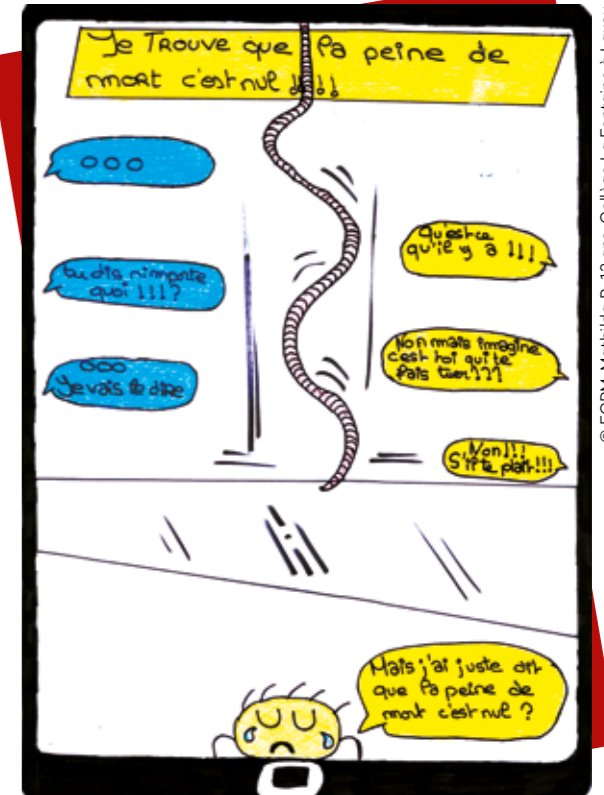
## QUAND LA RELIGION EST PRISE POUR PRÉTEXTE POUR CONDAMNER À MORT DES BLOGUEURS

Le blasphème est une parole ou un discours qui insulte la religion ou ce qui est considéré comme sacré. Dans certains pays, le blasphème est un crime passible de peine de mort. Sur ce motif, certains blogueurs dans le monde sont condamnés pour avoir défendu leurs opinions. C'est par exemple le cas pour Raïf Badawi et Mohamed Mkaïtir.

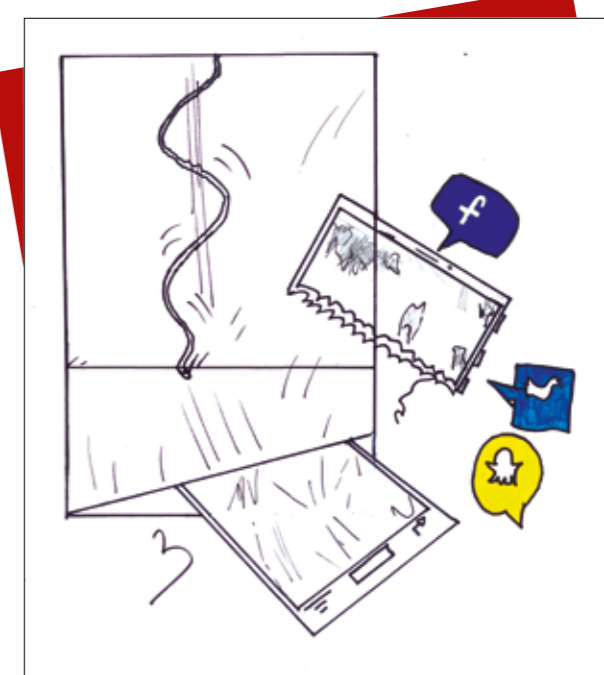
**Raïf Badawi**, écrivain blogueur de 31 ans d'origine saoudienne, est condamné à mille coups de fouet répartis sur vingt semaines, dix ans de prison et 228000 euros d'amende pour avoir critiqué le régime saoudien et « insulté à l'Islam ». Il est aussi condamné pour apostasie, ce qui fait craindre à son épouse qu'il soit condamné à mort, ce crime étant passible de la peine capitale en Arabie Saoudite. Aujourd'hui, il est emprisonné depuis juin 2012, début des coups de fouet le 9 janvier 2015.

**Mohamed Mkaïtir**, ingénieur de 28 ans, d'origine mauritanienne est condamné à mort le 24 décembre 2014, il a été arrêté le 2 janvier 2014 pour avoir publié sur sa page Facebook, un texte en arabe intitulé: « La religion, la religiosité et les forgerons » dans lequel il dénonce la société de castes qui prévaut en Mauritanie.

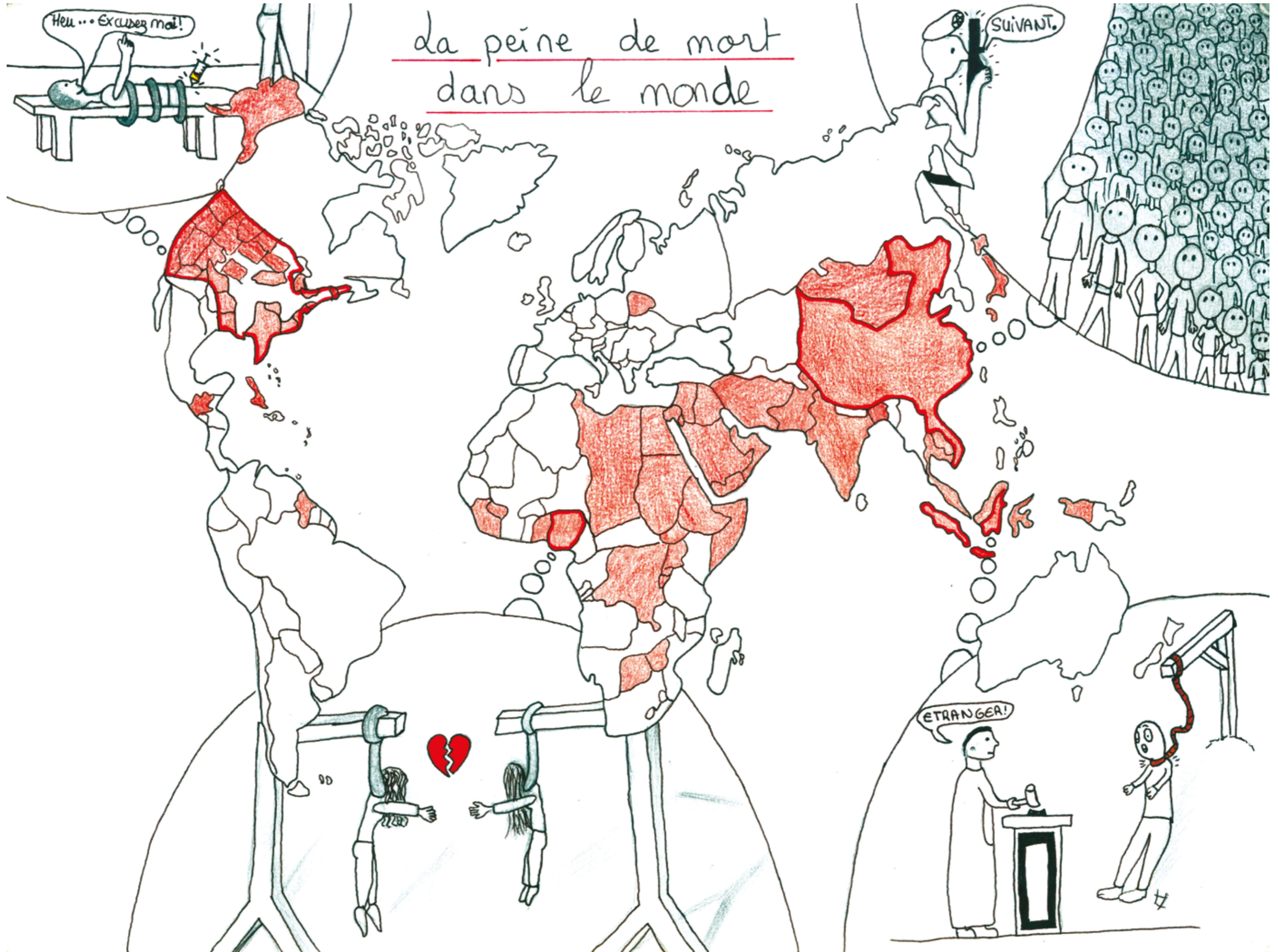
**Mariam U., Bassekou B. et Najemeddine K., 13 ans,**  
Collège La Fontaine à Laxou



© ECPM, Mathilda P., 13 ans, Collège La Fontaine à Laxou



© ECPM, Ali S., 14 ans, Collège La Fontaine à Laxou



© ECPM, Perrine C., Maudie G. et Marion V., 17 ans, Lycée Gustave Courbet à Belfort

## PORTRAIT

### AHMED HAOU, SURVIVANT DES COULOIRS DE LA MORT AU MAROC

Ancien condamné à mort, Ahmed Haou a été gracié après quinze ans de détention pour avoir manifesté contre le gouvernement marocain. Actuellement, il travaille comme chargé de mission au Conseil national des droits de l'homme au Maroc.

Ahmed Haou, âgé de cinquante-sept ans, est chauve, avec des lunettes et de la barbe. Il parle français, lentement avec quelques difficultés, mais il sait se faire comprendre. Il a été enfermé pendant quinze années dans une cellule d'environ deux mètres sur deux. À cause de cela il a perdu toutes ses habitudes : il nous raconte qu'il ne savait plus traverser la route sans se mettre en



**Ahmed Haou**  
ancien condamné à mort

« JE NE SAVAIS PLUS TRAVERSER LA ROUTE SANS ME METTRE EN DANGER »

danger, qu'il a eu du mal à reprendre les activités de la vie quotidienne comme un accidenté qui réapprend à marcher. En prison, il ne pouvait voir personne ni même parler.

Il a pu supporter tout ça grâce au soutien de sa famille et aussi grâce à sa croyance infinie en Dieu et grâce à la solidarité des ONG de droits de l'homme. Aujourd'hui l'État marocain lui a accordé une compensation financière. Si Ahmed estime que cette reconnaissance officielle des erreurs commises par la justice marocaine lui est « essentielle », il ajoute que

« pour [lui], ce montant d'argent ne peut même pas indemniser un seul jour d'angoisse dans le couloir de la mort ».

**Coralie S., Alice G. et Cloé L., 13 ans,**  
Collège La Fontaine à Laxou

## PORTRAIT

### TORTURÉE, CONDAMNÉE, LIBÉRÉE : ANTOINETTE CHAHINE TÉMOIGNE

En 1997, Antoinette Chahine est une jeune étudiante libanaise condamnée à mort. Aujourd'hui, libre, elle se bat contre la peine de mort et témoigne.

Antoinette Chahine est née au Liban en 1972. Elle était étudiante à la faculté de Beyrouth, quand, le 9 juin 1994, à l'âge de 23 ans, elle est incarcérée à Jounieh. Elle est accusée de complicité de meurtre avec son frère Jean, qui lui, s'est enfui.

### CINQ ANS DE CALVAIRE

Antoinette Chahine est condamnée à mort en janvier 1997, elle n'est pas exécutée, sa peine est commuée en perpétuité. Antoinette Chahine s'est retrouvée paralysée, ne pouvant ni marcher ni manger pendant plusieurs semaines. Pourtant, le pire est à venir. En prison, elle est torturée physiquement pendant 5 ans. Elle subit le *poulet* : « on me couche à terre, on m'attache les mains derrière le dos puis on me fouette sur les plantes des pieds », il y a aussi le *balanco* : « cela consiste à attacher la personne sur une poulie suspendue à une porte ». Quand les gardiens veulent s'amuser, ils prennent ses cheveux et la cognent violemment contre le mur. Elle a même été opérée sans anesthésie. Finalement, *Amnesty International* se saisit de son cas et publie un rapport en juillet 1997 qui dénonce l'iniquité du procès. Il faut attendre le 24 juin 1999 pour que la Cour criminelle de cassation du Liban acquitte Antoinette Chahine. Aucune enquête n'a été diligentée sur les allégations de torture.

### MILITANTE LIBRE

Aujourd'hui âgée de 45 ans, Antoinette Chahine vit à Beyrouth où elle a fondé une famille. Bernadette Forhan, militante à l'association des chrétiens pour l'abolition de la torture et de la peine de mort (l'Acat) qui connaît personnellement Antoinette raconte : « 16 ans après avoir été enfin innocentée et libérée, Antoinette a repris sa vie, normale en apparence. Elle s'est mariée et a deux enfants, mais quand on prend le temps de parler un peu avec elle en dehors des grandes assemblées, on s'aperçoit que les blessures et les cicatrices sont peut-être bien cachées mais elles sont profondes et indélébiles et lui ont laissé des fragilités. Aujourd'hui, ce n'est pas tant pour elle que pour ses enfants qu'elle a parfois peur. ».



**Antoinette Chahine**  
ancienne condamnée à mort

« VOUS TROUVEREZ DANS CES PAGES L'INJUSTICE, LA CRUAUTÉ ET LA MISÈRE DES CELLULES ÉTROITES QUE J'AI EUES À CONNAÎTRE »

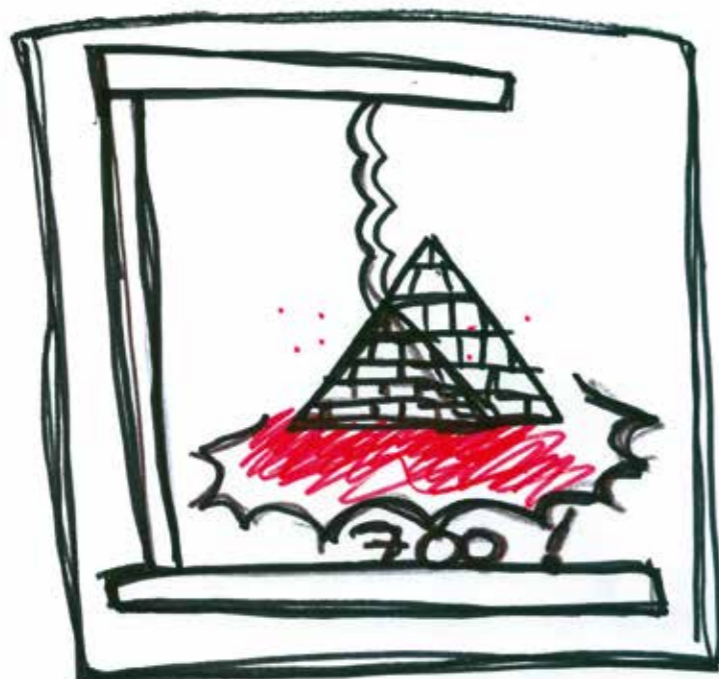
À sa sortie, Antoinette Chahine a écrit un livre intitulé *Crime d'innocence*, qui raconte son histoire. « J'aurai aimé ne vous raconter que des histoires roses et ne vous léguer que des souvenirs heureux. Hélas, vous trouverez dans ces pages l'injustice, la cruauté et la misère des cellules étroites que j'ai eues à connaître ». Aujourd'hui, elle considère que son devoir c'est de militer contre la peine de mort ; elle est notamment membre de l'Acat et intervient dans les écoles avec l'association Ensemble contre la peine de mort (ECPM) pour témoigner auprès des jeunes de son vécu.

**Océane S., Ozlem K., Jalil M. et Corentin M., 13 ans,**  
Collège Jean Mermoz à Yutz

Antoinette Chahine intervenant devant le Sénat pour la Journée mondiale contre la peine de mort (2013).



© ECPM



© ECPM, Jawdane K., 13 ans, Collège La Fontaine à Laxou

## ÉGYPTE

### PRÈS DE 700 HOMMES CONDAMNÉS À MORT POUR AVOIR MANIFESTÉ CONTRE LE RÉGIME

Le 28 avril 2014, 683 personnes ont été condamnées à mort par le tribunal d'Al Minya en Égypte. Lors du procès **608 de ces condamnations ont été prononcées par contumace, en l'absence des accusés, dont 183 à la peine de mort.** Quatre personnes ont été condamnées à la prison à perpétuité et 496 ont été acquittées, elles ont été condamnées pour avoir participé à des manifestations violentes à Al Minya, le 14 août 2013. Elles s'opposaient à la destitution par l'armée, le 3 juillet 2013, de Mohammed Morsi. On peut imaginer que **l'intérêt du Gouvernement est de faire peur et de réduire au silence les opposants** du Gouvernement actuel et également de dissuader les personnes qui souhaiteraient manifester. Suite à ces événements, d'autres condamnations de masse ont eu lieu en Égypte, « la plus significative en mai 2015 où plusieurs centaines de personnes, dont l'ancien président Mohammed Morsi, ont été condamnées à mort par la Cour pénale du Caire », nous précise Nicolas Braye, responsable des projets dans la région Moyen-Orient pour ECPM.

Jawdane K., Annie Z. et Gracia K., 14 ans,  
Collège La Fontaine à Laxou

Quand aimer  
est un crime ...

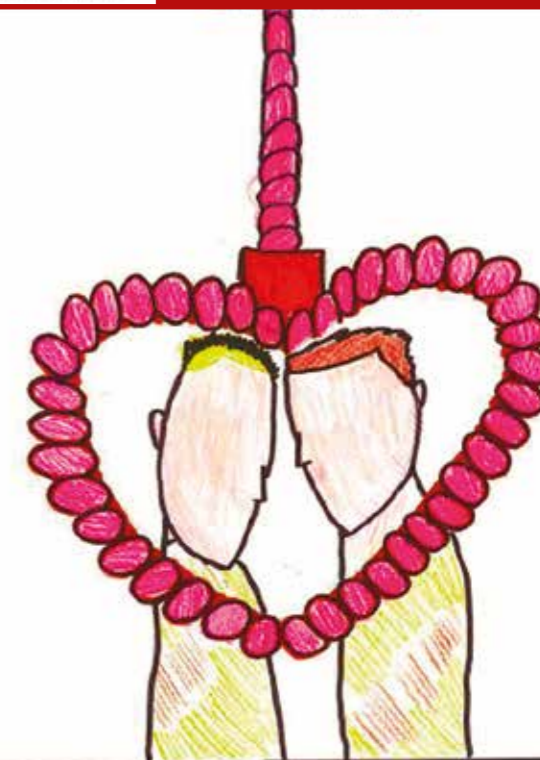


The New production in Iran

## FOCUS

### PEINE DE MORT ET LIBERTÉ SEXUELLE

Aujourd'hui, dans 11 pays du monde, s'aimer peut être un crime puni de mort pour les personnes homosexuelles: l'Afghanistan, l'Arabie Saoudite, Brunei, les Émirats arabes unis, l'Iran, la Mauritanie, le Nigéria (12 États du nord), le Pakistan, le Soudan, la Somalie et le Yémen prévoient dans leur législation la peine capitale pour l'infraction d'homosexualité. Les juridictions de ces pays peuvent ainsi prononcer des condamnations à mort suite à des dénonciations au mépris de la liberté sexuelle et du droit au respect de la vie privée.



DANS 10 PAYS,  
S'AIMER EST UN CRIME  
PUNI DE MORT.

© ECPM, « Dessine-moi l'abolition », (2015), Dui N., France

### 3 QUESTIONS À JACKY HORTAUT

#### MUMIA ABU JAMAL : LA VOIX DES SANS VOIX

Mumia Abu Jamal est né à Philadelphie, aux États-Unis, le 24 avril 1954. Journaliste et écrivain engagé, il critique la corruption de la police et des dirigeants politiques. Devenu journaliste de radio, il est surnommé « la voix des sans voix ». En 1981, il suit le procès de John Africa, mais après ce procès il doit arrêter pour nourrir sa famille. Chauffeur de taxi de nuit, il est grièvement blessé le 9 décembre 1981 lors d'une fusillade dans le quartier sud de Philadelphie où il venait de déposer un client et arrêté pour le meurtre d'un policier, pour lequel il sera condamné à mort et toujours aujourd'hui en prison. Rencontre avec Jacky Hortaut, l'un des fondateurs du collectif français « Libérons Mumia ».

#### COMMENT MUMIA ABU JAMAL A-T-IL APPRIS QU'IL N'ÉTAIT PLUS CONDAMNÉ À MORT ?

C'est le directeur de la prison en personne qui lui a annoncé qu'il ne serait pas exécuté. La Cour suprême des États-Unis, qui est la plus haute instance de justice de ce pays, venait d'annuler sa condamnation à mort.

Il avait très exactement passé 10964 jours (plus de 30 ans) dans sa cellule, à l'isolement total, c'est-à-dire sans aucun contact avec les autres prisonniers. J'ai appris cette très bonne nouvelle le même jour que Mumia en sortant de la prison où je lui avais rendu visite avec une délégation française.

prison qui en comptait plus de 2500. Peu à peu la situation s'est améliorée, au point que les autres prisonniers qu'ils croisaient dans la cour de promenade lui marquaient une grande admiration pour son courage après tant d'années de souffrances passées dans le couloir de la mort.



**Jacky Hortaut**

co-fondateur du collectif « Libérons Mumia »

« TOUS CEUX QUI LE SOUTIENNENT  
DANS LE MONDE ENTIER  
LUI DONNENT LA FORCE DE TENIR  
JUSQU'À SA LIBÉRATION »

#### COMMENT EST-IL SORTI DU COULOIR DE LA MORT ?

Quelques jours plus tard, Mumia a été transféré dans une autre prison. Il rapporte que lors de son transfert il a pu, par la vitre du fourgon qui le transportait, voir des animaux dans les champs et admirer de belles montagnes. Un bonheur pour lui qui depuis si longtemps était privé de tout contact avec la nature en dehors de quelques rares moments où il pouvait seulement entre-apercevoir le ciel depuis la prison. Les premiers mois dans sa nouvelle prison, Mumia fut encore mis à l'isolement, sans pouvoir rencontrer d'autres prisonniers dans cette immense

#### EST-CE QUE MUMIA ÉTAIT ATTEINT DE TROUBLES MENTAUX ?

Mumia a évidemment connu des moments difficiles, voire très difficiles, en passant tant d'années en situation d'isolement avec une seule question en tête : quand vais-je être exécuté ? C'est une souffrance psychologique insupportable qui détruit la santé et qui provoque en effet des troubles mentaux chez un très grand nombre de

condamnés à mort. Si Mumia a pu s'en préserver c'est par un travail quotidien sur lui-même de lecture et d'écriture (il a écrit 6 livres en prison), s'obligeant ainsi à faire fonctionner son cerveau pour penser à autre chose qu'à la mort et avec l'espoir que tous ceux qui le soutenaient dans le monde entier lui donnent la force de tenir jusqu'à sa libération.

Propos recueillis par **Anthony B. et Luca M., 13 ans,**  
Collège Jean Mermoz à Yutz



© ECPM, Melinda K., 13 ans, Collège La Fontaine à Laxou

# RENCONTRE AVEC **SABINE ATLAOUI**

Janvier 2015 a vu surgir la reprise des exécutions en Indonésie, menaçant directement la vie du français Serge Atlaoui, dans les couloirs de la mort indonésiens depuis 2007 pour trafic de drogues. Quelques mois après une éprouvante campagne pour le sauver, son épouse Sabine est allée à la rencontre de tous nos jeunes reporters citoyens, les invitant à réfléchir à la position des familles de condamnés.

## INTERVIEW

### SABINE ATLAOUI : « VOUS NE ME BRISEREZ PAS »

Le 23 novembre 2015, les élèves du collège Jean Mermoz de Yutz en Moselle ont rencontré Sabine Atlaoui, l'épouse de Serge Atlaoui. Elle continue son combat pour le sortir des geôles indonésiennes.

#### COMMENT ALLEZ-VOUS ?

Merci déjà de poser la question. C'est très compliqué d'y répondre. Pour être sincère, je vais mal. Il y a un traumatisme émotionnel que je traîne chaque jour avec moi. C'est une torture pour moi et ma famille.

#### CETTE ANNÉE VOTRE MARI A ÉTÉ MENACÉ D'EXECUTION. CELA A ÉTÉ TRÈS DUR ?

Ça s'est passé au mois d'avril. Ça a été très compliqué, il y avait une liste d'exécution de 10 personnes. Les condamnés de cette liste avaient des recours judiciaires ; chaque condamné de la liste bénéficiait d'un sursis. Mon mari a été sauvé en étant exclu de la liste.

#### COMMENT VOTRE MARI A-T-IL RÉAGI EN APPRENANT SA CONDAMNATION À MORT ?

Au tribunal, il y a eu des témoignages qui prouvaient que mon mari était innocent. On est allé jusqu'à la Cour suprême. Malgré tout, il n'a jamais été entendu. Il l'a dit dans les médias le 29 mai 2007, ce qui lui a valu d'être encore plus isolé avec un transfert à la prison de Nusakambangan.

#### COMMENT VOTRE MARI VIT-IL CETTE ATTENTE ?

Il vit avec l'espoir que plus personne ne doute de son innocence. Il est dans une cellule où il n'y a pas grand-chose à faire, le temps est long. Pour tenir le coup, c'est le contact avec sa famille. Beaucoup de personnes sont mobilisées pour prouver son innocence. Il a toujours un lien avec ses enfants, sa famille, malgré les dix années d'absence. On doit lui apporter tout le courage car il n'y a rien d'humain dans cette cellule.

#### ET VOUS AU QUOTIDIEN, COMMENT LE VIVEZ-VOUS ?

Au fil des années, il y a des questions auxquelles je ne m'attendais pas. Il y a des mots que je n'utilise pas, pour me protéger parce qu'ils sont trop durs. Par exemple, là j'utilise le mot cellule devant vous parce que je pense qu'il faut que je

mette les vrais mots. Mais si je venais à en discuter tous les jours, j'emploierais le mot chambre, juste pour adoucir un peu mon quotidien, pour tenir le coup.

Il y a nos enfants, ils étaient pré-adolescents quand c'est arrivé, aujourd'hui ils sont adultes, j'ai juste le petit dernier, Yasin, qui a 4 ans. Il faut les protéger au maximum. Nous, adultes, on est dans l'action. Je suis dans l'action. « T'inquiète pas, je suis là, c'est normal que tu sois impuissant ». Notre fille aînée fait du bénévolat dans les centres d'incarcération et pour les enfants d'incarcérés, car c'est un traumatisme psychologique.

#### POUVEZ-VOUS RENDRE VISITE À VOTRE MARI ? ET VOS ENFANTS ?

Au fil des années, les conditions se sont durcies. J'ai connu le fait de pouvoir y aller une fois par an, parfois tous les 2 ans. Avant, les visites commençaient tôt le matin et se finissaient l'après-midi ; depuis 2 ans, les visites ne durent plus que 3 heures et 2 fois par semaine (mardi et jeudi). Il y a tout de même un contact familial qui se crée. Les enfants savent que leur père risque d'être exécuté mais espèrent que cela ne se passe pas. C'est le contact père-enfants,

je me suis mise en retrait car c'était à eux de profiter de leur père.

#### QU'ESPÉREZ-VOUS QU'IL SE PASSE AUJOURD'HUI ? QUELLES ACTIONS SONT EN COURS ?

Suite à la mobilisation, pour mon mari, la situation s'est calmée en Indonésie ; aujourd'hui, les exécutions ne sont plus leur priorité. Du jour au lendemain, ils estiment que le trafic de drogue n'est plus prioritaire.

#### COMMENT LE VIVEZ-VOUS PSYCHOLOGIQUEMENT ?

Il vaut mieux en rire qu'en pleurer. Du rire on acquiert une sacrée énergie ! Vous ne me briserez pas.

Le condamné à mort c'est pour le faire taire, pour que plus personne ne puisse s'exprimer ; mais quoi qu'il arrive, je serai là pour dire ce qu'il en est. Utiliser la peine de mort contre le trafic de drogue est hypocrite et malhonnête.

Propos recueillis par **Emma M., Alihay A., Anaïs H., Cassandra K. et Korentin D., 13 ans**  
Collège Jean Mermoz à Yutz

Sabine Atlaoui lors d'une intervention au collège La Fontaine (Laxou).



© Le Républicain Lorrain

Visuel de la campagne d'ECPM de soutien à Serge Atlaoui.



© ECPM

VIDÉO : pour voir l'interview complète de Sabine Atlaoui par les jeunes, scannez-moi !



## PORTRAIT

### L'AMOUR INDÉFECTIBLE D'UNE COMBATTANTE

Dans le cadre de l'initiation au journalisme avec l'aide de l'association Ensemble contre la peine de mort, la classe de 3<sup>o</sup>2 du collège André Malraux à Asnières-sur-Seine a réalisé des interviews: deux témoins de l'attentat du Caire en 2009 et Sabine Atlaoui dont le mari est incarcéré en Indonésie dans le couloir de la mort.

#### PORTRAIT D'UNE FEMME : SABINE ATLAOUI

Nous avons rencontré une femme, petite, cheveux longs, brune, elle avait l'air fatigué mais heureuse d'être là. Nous étions intimidés, nous avons peur de la blesser. C'était un témoignage lourd à entendre, c'était émouvant. Elle nous a parlé en toute sincérité, en toute intimité et en toute simplicité. Il n'y a pas eu de grandes phrases, ni de longs discours. Peut-être que nous lui rappelions ses enfants.

#### PROTÉGER SES ENFANTS À TOUT PRIX

Elle a appris la nouvelle par une amie puis par un *flash info*. Il y a eu le choc, l'incompréhension et sa priorité était de prévenir ses enfants. Les filles de Serge avaient 13 et 15 ans et son fils avait 13 ans. Elle a toujours protégé ses enfants. Le plus difficile pour elle, ça a été de ne pouvoir répondre aux questions de ses enfants: elle était obligée de dire la vérité, même si celle-ci se résumait parfois à leur dire « je ne sais pas ». Et c'était le plus difficile, nous confie-elle. Elle est naturellement retournée à son travail de femme de ménage, puis



Sabine Atlaoui.

a été obligée de trouver un deuxième emploi pour les besoins de sa famille. Quant à ses enfants, ils sont retournés directement à l'école. Là-bas, ils ont entendu des horreurs. Par exemple leurs camarades de classe leur ont dit « ton père est un criminel! Il va finir à la chaise électrique! ». Ils ont dû faire face aux préjugés et Sabine Atlaoui a été obligée de canaliser ses enfants, de passer des heures à discuter avec eux. « Les enfants n'y sont pour rien », nous dit-elle.

#### SON AMOUR INDÉFECTIBLE POUR SON MARI SERGE ATLAOUI

Tout au long de son combat, Sabine Atlaoui a tout fait pour sauver son mari de prison. Elle l'aimait et elle l'aime toujours. Elle n'a jamais voulu le laisser tomber. Elle l'aime tellement qu'elle avait décidé d'avoir un enfant avec Serge Atlaoui pendant qu'il était en prison. Elle n'a jamais abandonné son mari.

#### NOS SENTIMENTS

Son témoignage était triste à entendre. Malgré tous ses problèmes elle a su être forte, elle n'a rien lâché depuis dix ans aux côtés de son mari. Son histoire est émouvante. « Je ne souhaiterais à personne un malheur pareil », conclut Sabine.

**Sofiane A., Nawel B., Léa C., Injy K. et Camélia M., 14 et 15 ans**

Collège André Malraux à Asnières-sur-Seine

## INTERVIEW

### SOUTIEN DES JEUNES LORRAINS À LA FEMME DE SERGE ATLAOUI

Serge Atlaoui est un homme français de 51 ans, originaire de Metz en Moselle (57). Il est père de quatre enfants et il risque d'être condamné à mort pour trafic de drogue. Il risque de se faire exécuter en Indonésie. Ce serait le premier Français à l'étranger depuis 38 ans à être exécuté. Son épouse, Sabine Atlaoui, est venue le 24 novembre 2015 au Collège Jean de La Fontaine, dans le cadre du projet « Mon crayon pour l'abolition ». Elle a rencontré les élèves de 4<sup>e</sup> B, qui étaient impatients de la voir. Interview d'Aurore N., 13 ans, et Élodie B., 15 ans, qui ont toutes deux participé à cette rencontre.

#### QU'AVEZ-VOUS PENSÉ DE L'INTERVENTION AVEC ECPM ET SABINE ATLAOUI ?

**Aurore :** Pour moi elle a été importante car elle m'a permis de savoir plus de choses sur la peine de mort. Ça n'se fait pas! C'est inhumain. C'est cruel. C'est comme si on disait que quelqu'un de votre famille va se faire exécuter dans quelques temps et qu'on ne sait pas quand.

Et la rencontre avec Sabine Atlaoui m'a touchée car elle parle de son mari, elle parle de ses enfants. Elle nous explique comment ça lui a fait mal d'apprendre que son mari risquait d'être exécuté.

**Élodie :** Moi aussi ça m'a touché quand j'ai entendu Sabine Atlaoui dire des mots qui ont été durs à dire. De l'entendre être triste en disant qu'elle a peur pour l'avenir de son mari, qu'elle avait peur d'attendre ce qui allait se passer.

#### QU'EST-CE QUI VOUS A LE PLUS TOUCHÉ DANS CETTE RENCONTRE AVEC SABINE ATLAOUI ?

**Aurélié :** La phrase qui m'a le plus touchée c'est quand elle dit qu'elle se bat pour ses enfants, qu'elle se bat pour son mari.

**Élodie :** Pareil, quand elle nous a dit qu'elle ferait tout pour son mari. Qu'elle ferait tout pour essayer de le sortir de cette affaire.

#### QUELLES QUESTIONS VOUS LUI AVEZ POSÉ ?

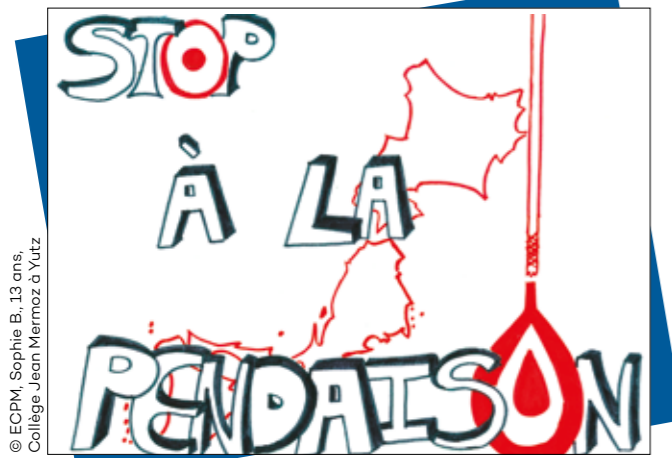
**Aurélié :** Comment ça allait malgré tout ça, si ça se déroulait bien avec les enfants.

**Élodie :** Comment elle endure ça au quotidien, comment elle passe ses journées, est-ce qu'elle dort bien, est-ce qu'elle a toujours son rythme alimentaire qui est convenable. Parce que quand on est comme ça c'est sûr qu'après on a des

Sabine Atlaoui en intervention au collège La Fontaine (Laxou).



© Le Républicain Lorrain



© ECPM, Sophie B., 13 ans, Collège Jean Mermoz à Yutz



difficultés à continuer de vivre normalement donc je voulais lui demander si elle peut vivre aussi bien que quand elle était avec.

### AVEZ-VOUS UN DERNIER MOT À AJOUTER ?

**Aurore:** Je voudrais dire à Sabine Atlaoui que je la soutiens parce que je pense que ça doit être dur d'être à deux doigts de perdre son mari alors qu'on a des enfants et qu'on a beaucoup partagé avec lui. Je voudrais aussi dire que ça fait mal de savoir qu'un homme qui habitait près de chez nous, de notre région on va dire, risque de se faire exécuter bientôt.

**Élodie:** Je voudrais aider Sabine Atlaoui parce qu'elle attend tous les jours sans pouvoir passer du temps avec son mari et avec peu de nouvelles. Je pense aussi à ses enfants, ça doit être dur aussi pour eux. Ils doivent s'inquiéter pour leur père. Surtout à l'école, leurs camarades peuvent les insulter. On ne sait pas mais on peut supposer que des élèves disent des méchancetés sur leur père donc pour moi ça me fait mal et je soutiens Sabine Atlaoui et son mari.

Propos recueillis par **Sarah V., 13 ans,**  
Collège La Fontaine à Laxou



**Sabine Atlaoui**  
épouse de Serge, condamné à mort  
« ON DOIT LUI APPORTER TOUT LE COURAGE CAR IL N'Y A RIEN D'HUMAIN DANS CETTE CELLULE. »

partir du bar où il y avait 3-4 personnes, Serge Atlaoui s'est rapproché d'elle pour lui raconter une blague. Ils ont parlé ensemble et Serge lui a demandé si elle allait revenir dans la soirée pour boire un verre. Elle lui a répondu: « je ne sais pas, peut-être ». Et depuis ce jour-là, ils ne se sont plus quittés.

### LE JOUR OÙ TOUT A BASCULÉ

Un jour, elle partait chez des amis, sur le trajet, les gens dans la rue la regardaient bizarrement. Arrivée à destination, ses amis lui ont demandé si elle allait bien et si elle avait bien pris la nouvelle, elle a répliqué: « Quelle nouvelle? ». En rentrant chez elle, elle a appris la terrible nouvelle en regardant les informations à la télévision.

### SON COMBAT POUR SAUVER SON MARI

Après avoir appris la condamnation à mort de son mari, Sabine Atlaoui et ses proches ont imploré le Président français et l'Union européenne de le sauver. On lui a demandé ce qui l'aidait à mener ce combat, elle a tout simplement répondu que c'est l'amour qu'elle a pour lui et le courage qui lui ont donné permis de ne rien lâcher.

**Cedric D., Nithia B. et Yremakhan C., 14 et 15 ans**  
Collège Édouard Manet à Villeneuve-la-Garenne

## PORTRAIT

### LE COURAGE D'UNE COMBATTANTE

Dans le cadre du projet d'ECPM d'initiation au journalisme, Sabine Atlaoui, mère de quatre enfants, nous a donné l'opportunité de l'interviewer.

### LA RENCONTRE

Sabine Atlaoui est une femme brune originaire de Metz, elle est mariée à Serge Atlaoui qui a été condamné à la peine de mort en 2007 en Indonésie pour trafic de drogue. Lors d'une courte interview, Sabine Atlaoui nous a parlé de son passé. Sabine Atlaoui a rencontré Serge dans un bar en 1989. Alors qu'elle était sur le point de



© ECPM, Faouzi I., 14 ans, Collège André Malraux à Asnières-sur-Seine



© ECPM, Nadir J., Yacine K. et Nadir M., 17 ans, Lycée Gustave Courbet à Beffort

# PEINE DE MORT ET TERRORISME

L'année 2015 a été marquée par le terrorisme, que ce soit en France ou à l'étranger. Nos reporters citoyens, choqués par les attentats du 13 novembre, ont pris du recul sur ces événements grâce à une rencontre avec plusieurs personnes victimes du terrorisme. Ces pages livrent ici un véritable plaidoyer contre la vengeance et une justice meurtrière en hommage au courage et à la dignité des victimes rencontrées.

## RENCONTRE

### COMBAT GAGNÉ POUR ANAËLE ABESCAT ?

Jeudi 17 décembre 2015, Anaële Abescat, une jeune femme de 20 ans, étudiante en relations internationales, qui vivait en Arabie Saoudite, est venue nous rendre visite au lycée Georges Braque.

Elle est venue nous parler des circonstances de l'assassinat de son père et du procès qui a suivi. À l'époque, en 2005, Anaële n'avait que 10 ans, c'était une jeune fille, brune, souriante et douce. La famille d'Anaële avait décidé de faire une balade en voiture dans le désert. Ils se sont arrêtés pour pique-niquer. Puis une voiture s'est approchée. Anaële se souvient : « Deux hommes sont descendus, kalachnikov en main. Moi, je n'ai pas compris tout de suite. Mon père, si. Il m'a demandé de me cacher sous la voiture avec mon frère. Quand les deux hommes sont remontés dans leur voiture et qu'ils sont partis, mon frère et moi sommes sortis du dessous de la voiture et nous avons vu mon père les yeux dans le vide. Ma famille nous a éloigné et les autorités sont arrivées ».

Anaële Abescat en intervention au lycée George Braque (Argenteuil).



© ECPM



**Anaële Abescat**  
victime du terrorisme

« LA PITIÉ DES GENS,  
C'EST INÉVITABLE,  
MAIS IL N'Y A RIEN  
DE PIRE »

L'histoire d'Anaële nous a beaucoup touchés car elle était jeune lorsqu'elle a perdu son père. C'est pourquoi, nous avons décidé d'écrire un article sur son histoire. Anaële, durant les 8 années qui se sont passées entre la mort de son père et le procès, a su apprendre à contrôler sa haine, sa colère et elle a réussi à la transformer en compassion. Et c'est cette compassion qui a amené Anaële à éprouver le désir de rencontrer personnellement les terroristes qui ont tué son père, au procès en 2014. Et de comprendre pourquoi et comment ces terroristes en sont arrivés à cette situation.

Ce qui nous a marquées et même surprises, c'est la bravoure dont elle a fait preuve pour faire face à cette situation. Nous admirons aussi le courage qu'elle a eu pour affronter le regard des gens. Elle confie : « la pitié des gens, c'est inévitable, mais il n'y a rien de pire ». Nous admirons aussi la force qu'elle a eue pour affronter les terroristes lors du procès. Anaële a fait preuve de beaucoup de maturité en refusant la peine de mort pour les assassins de son père. Malheureusement, les terroristes ont quand même été condamnés à la peine de mort et à recevoir plusieurs coups de fouets.

Mais la question légitime qu'on se pose est : comment a-t-elle pu oublier la loi du talion, « œil pour œil, dent pour dent » ? Alors que nous, nous répondons aux insultes par les insultes et à la violence par la violence. Le combat d'Anaële a remis en question notre manière de penser la vengeance et il nous a permis de comprendre qu'il fallait se venger du mal par le bien pour ainsi gagner notre combat.

**Chloé M. et Ineyda D., 15 ans,**

Lycée professionnel Georges Braque à Argenteuil

## PORTRAIT

### COURAGEUSE, FORTE ET SOURIANTE : YOHANNA BRETTE, VICTIME DU TERRORISME.

Dans le cadre du projet « Mon crayon pour l'abolition », nous avons rencontré Yohanna Brette, qui a perdu sa mère dans l'attentat du 19 septembre 1989. Vingt-six ans plus tard nous l'interviewons sur son histoire.

Yohanna Brette est une victime indirecte du terrorisme. En effet, sa mère, hôtesse de l'air, a perdu la vie lors du vol DC10 de la compagnie UTA. L'avion a explosé en plein vol le 19 septembre 1989. Depuis, Yohanna a vécu dans onze familles d'accueil différentes avant d'être adoptée à l'âge de 14 ans par un ami de sa mère, selon le souhait de cette dernière. Yohanna ne s'est rendue compte qu'à partir de l'école primaire elle n'avait pas de mère. Malgré cela, elle continue de sourire.

#### SA VIE AUJOURD'HUI

Yohanna Brette a maintenant vingt-sept ans. Elle est actuellement professeur de plongée et travaille dans une association qui lutte contre le terrorisme et fait de la prévention contre la radicalisation. Son père est colérique [atteint d'un

Yohanna Brette.



© Yohanna Brette



**Yohanna Brette**  
victime du terrorisme

« LA SOCIÉTÉ SE CONSTRUIT  
MAIN DANS LA MAIN  
ET NON POING CONTRE POING »

trouble mental] et est en ce moment dans un hôpital psychiatrique. Le seul membre restant de sa famille est son oncle. Maintenant Yohanna habite dans un appartement toute seule.

#### SON COMBAT CONTRE LA PEINE DE MORT

Yohanna a une opinion personnelle contre la peine de mort. En effet, cette dernière a témoigné dans notre collège aux côtés de l'association Ensemble contre la peine de mort (ECPM). Le terrorisme et la peine de mort sont liés par le fait de choisir qui doit mourir ou non. La peine capitale est l'éternel signe de la barbarie et des pays non développés. Selon Yohanna « la société se construit main dans la main et non poing contre poing ».

**Jerry P., Asma M., Kenza M. et Guilhem M., 14 et 15 ans,**  
Collège Édouard Manet à Villeneuve-la-Garenne

## RENCONTRE

### VICTIME DE L'ATTENTAT DU CAIRE : IL TÉMOIGNE

Dans le cadre de notre projet « Mon crayon pour l'abolition », notre groupe a recueilli le témoignage de Julien, 21 ans, victime de l'attentat du Caire.

#### LE RÉCIT DE L'ATTENTAT

Il a eu lieu le 22 février 2009, dans un *souk* au Caire. Une bombe explosa faisant 4 victimes : 2 saoudiens, une enfant et Cécile une des enfants de la colonie qui avait 17 ans. De nos jours, cet attentat n'a toujours pas été revendiqué. Julien était à cinq mètres de l'explosion. Il était en colonie de vacances avec sa sœur et il nous a confié que lorsqu'il y a eu l'explosion, il ne pensait qu'à retrouver sa sœur. Heureusement, elle était loin de l'explosion. Suite à cela, Julien perdit l'ouïe et dut être rapatrié après sa sœur. Apprenant la mort de Cécile, Julien fut très affecté, il ressentit de la culpabilité il finit même par se demander « pourquoi elle et pas moi ? ». Mais cela ne l'empêcha pas de poursuivre sa vie.

#### LA REPRISE DE SA VIE APRÈS L'ATTENTAT

Aujourd'hui, six ans après l'attentat, Julien ne ressent aucune haine et il n'a pas peur, il veut combattre le terrorisme. Julien a continué à voyager avec la même colonie pour montrer qu'il ne se laisserait pas faire. Afin d'aider d'autres victimes, il a participé au projet « papillon » qui est un voyage composé de victimes du terrorisme, et il est bénévole pour l'Association française des victimes du terrorisme. Voilà, c'est ainsi que Julien mène son combat. Suite aux récents événements de Paris, il nous a confié que cela lui rappelait de tristes souvenirs mais que cela renforçait son envie de combattre le terrorisme. Sur la question de la peine de mort, Julien est contre car pour lui, la peine de mort, c'est se rabaisser au niveau des criminels.

#### NOS RESSENTIS SUR SON TÉMOIGNAGE

Après l'intervention de Julien, on s'est dit que cela pouvait arriver à tout le monde. On a ressenti de la tristesse pour Julien, de l'empathie. On a trouvé qu'il parlait correctement, il faisait



**Julien Altounian**  
victime du terrorisme

« J'AI CONTINUÉ À VOYAGER AVEC  
LA MÊME COLONIE POUR MONTRER  
QU'ON NE SE LAISSERAIT  
PAS FAIRE »

mûr pour son âge, comme si ce qu'il avait vécu l'avait fait grandir plus vite.

On pensait qu'il serait pour la peine de mort, pour se venger. Mais il nous a prouvé le contraire : on doit aller de l'avant, vivre sa vie, même après avoir vécu une situation aussi traumatisante. On a trouvé remarquable sa capacité à rebondir et à vouloir témoigner : plutôt que d'oublier de tout ranger dans un coin de sa mémoire, il a préféré au contraire témoigner.

**Bilel B., Liam O., Hamza R. et Elias Z., 14 et 15 ans**

Collège André Malraux à Asnières-sur-Seine

Caroline et Julien Altounian en intervention scolaire  
au collège André Malraux (Asnières-sur-Seine).



## RENCONTRE

### VICTIMES D'ATTENTATS : POUR OU CONTRE LA PEINE DE MORT ?

Dans le cadre de notre projet d'initiation au journalisme, notre groupe a rencontré Caroline Altounian, victime de l'attentat du Caire.

#### SON RÉCIT DE L'ATTENTAT

Caroline, 13 ans, a été victime d'un attentat au Caire en 2009 alors qu'elle était en colonie de vacances avec ses amis et son frère. Caroline et ses amis ont profité de leur dernier jour pour aller dans un *souk* pour faire leurs derniers achats quand, tout à coup, une explosion retentit. Caroline et son groupe n'ont pas été blessés. On la retrouve aujourd'hui, jeune femme de 21 ans. Elle nous raconte ce qu'elle a vécu lors de cet attentat. « Je n'ai pas eu peur, mais sur le moment, la peur existe trois secondes puis laisse place à un instinct de survie. J'ai eu plus peur pour mon frère que pour moi. C'était affreux, je cherchais mon frère partout. On s'est dirigés dans un lieu sûr et on est resté caché. »



**Caroline Altounian**,  
victime du terrorisme

« JE N'AI PAS PEUR,  
JE M'INTERDIS  
D'AVOIR PEUR »

#### LA REPRISE DE SA VIE APRÈS L'ATTENTAT

Dans cet attentat, Caroline a perdu sa meilleure amie, Cécile. Cela a été très dur de surmonter cette épreuve pour elle, mais elle y est parvenue avec le temps. Elle est rentrée en France le lendemain, traumatisée par les événements passés. Quant à son frère, il a dû rester en Égypte quelques jours de plus car l'explosion lui avait causé des problèmes auditifs. À son retour, Caroline reprend sa vie normale et continue tout de même à aller en colonie de vacances. Caroline nous donne son avis sur la situation, selon elle les terroristes n'ont pas gagné car ils n'ont créé aucune peur chez elle. « Je n'ai pas peur, je m'interdis d'avoir peur », nous affirme-t-elle. Elle pense qu'on peut se reconstruire après un tel traumatisme, mais qu'il est important d'en parler et nécessaire d'échanger avec des personnes ayant subi le même traumatisme. Caroline a été reconnue « Pupille de la Nation ». Cette reconnaissance permet de l'aider, l'encourager et la pousser dans ses études et son quotidien. Elle et ses amis ont été les premiers à accéder à ce statut en tant que victimes. Durant l'attentat du 13 novembre 2015, Caroline nous confie ce qu'elle a ressenti : « j'ai été blessée, dégoûtée, mais je n'ai pas eu peur. J'ai marché dans les rues de Paris, je suis allée donner mon sang sans crainte ».

#### NOS RESSENTIS APRÈS CE TÉMOIGNAGE

Après cette rencontre riche en émotions, nous avons ressenti de la compassion non seulement pour Caroline et Julien, mais aussi pour toutes les victimes d'attentats terroristes. Mais au-delà de la tristesse et de l'empathie éprouvées, un sentiment d'admiration s'installe. Une fille et un garçon comme nous, ordinaires. Mais pourrions-nous être comme eux après un tel événement ?

**Leïla B., Amélie D., Kathleen G.  
et Marwane H., 14 et 15 ans,**

Collège André Malraux à Asnières-sur-Seine

## PORTRAIT

### SOAD EL KHAMMAL, POUR LA VIE MALGRÉ TOUT

C'était le 16 mai 2003 à Casablanca au Maroc, il était 22 heures dans le restaurant *La Casa Di Spagna* lorsqu'un attentat se produisit: il y a eu 13 morts.

#### UNE MÈRE DE FAMILLE MEURTRIE PAR LE TERRORISME

Nous avons été les auditeurs d'un témoignage poignant et choquant. Nous étions dans une salle de classe au Lycée Georges Braque à Argenteuil face à Madame Soad El Khammal. D'une quarantaine d'années, assez petite, avec le visage marqué: on devine immédiatement que cette femme a vécu un événement dramatique. Elle nous a raconté son histoire les larmes aux yeux. Le 16 mai 2003, lors d'une soirée au restaurant, son mari et son fils subissent un attentat. Le mari de Soad est mort sur le coup et son fils, des suites de ses lourdes blessures, le 23 mai 2003. Soad est en quelque sorte condamnée à un autre genre de mort puisqu'elle a « perdu le masculin de sa famille », nous a-t-elle expliqué. Elle nous a aussi déclaré, les larmes dans les yeux, que « perdre un fils, c'est la fin du monde ».



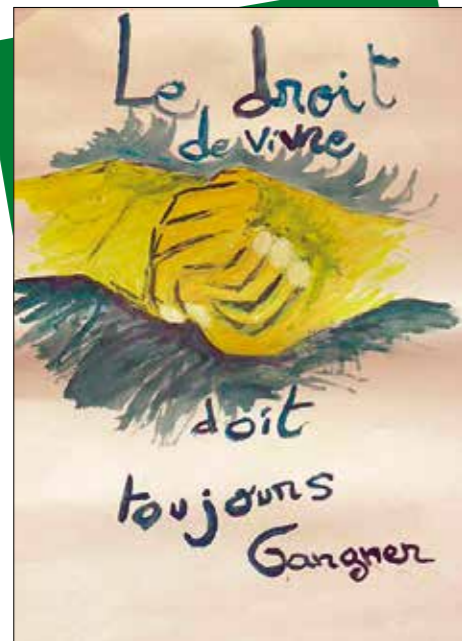
**Soad El Khammal**  
victime du terrorisme

« JE SUIS UNE MAMAN;  
UNE MAMAN DONNE LA VIE,  
DONC JE NE PEUX PAS TUER.  
JE NE PEUX PAS RETIRER LA VIE. »

#### ENCORE ET TOUJOURS UNE MILITANTE ABOLITIONNISTE

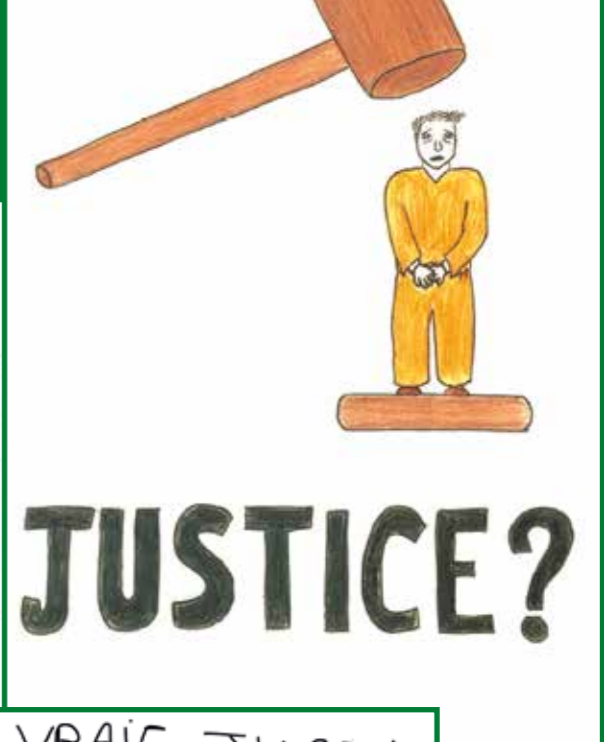
Si les terroristes ont été jugés au Maroc dès 2003, et condamnés à mort, ils ne seront pas exécutés, puisqu'il y a un moratoire. Quand nous l'interrogeons sur sa position sur la peine de mort, voilà comment Soad nous l'explique: « Avant de perdre mon mari et mon fils, j'étais contre la peine de mort. C'est un principe que je partageais avec beaucoup de monde, y compris mon mari. Mais au moment de l'attentat et quelques mois après, si j'avais trouvé les kamikazes, je les aurais tués de mes propres mains. C'était mes sentiments, sur le coup. Mais, avec le temps, je me suis retrouvée et je me suis dit que ce n'était pas la bonne réponse. Je suis une maman; une maman donne la vie, donc je ne peux pas tuer. Je ne peux pas retirer la vie. C'est pour ça que je travaille aujourd'hui au Maroc pour l'abolition de la peine de mort. »

**Yohann F. et Carla G., 15 ans,**  
Lycée Georges Braque à Argenteuil



© ECPM, « Dessine-moi l'abolition » (2015), Sondés N., Tunisie.

© ECPM, « Dessine-moi l'abolition » (2013), Loretto B., Espagne.

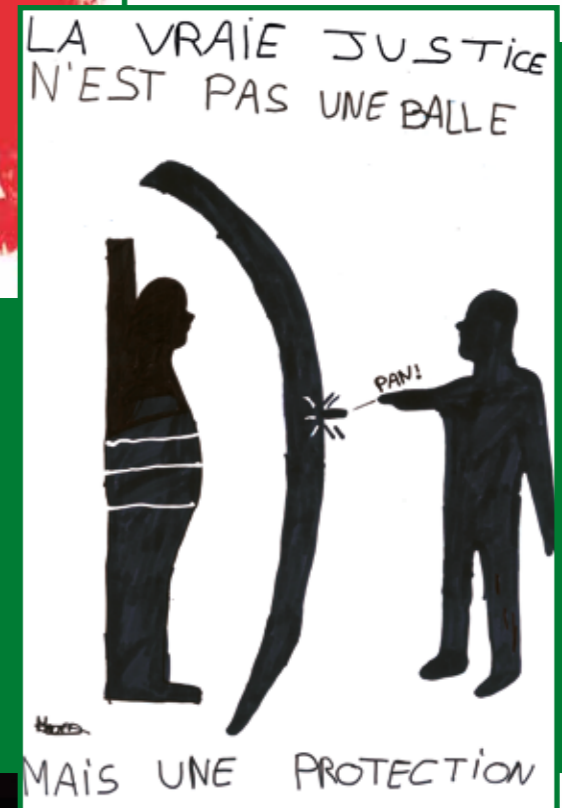


© ECPM, « Dessine-moi l'abolition » (2013), Mathilde F., France.

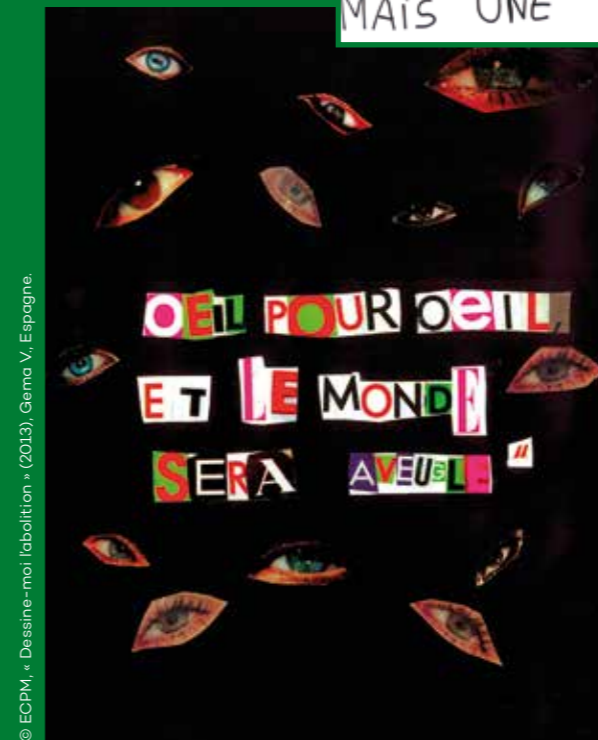
## FOCUS

### UNE JUSTICE MEURTRIÈRE N'EST PAS LA SOLUTION

En 2015, 55 pays continuent à exécuter au nom de la justice, faisant des citoyens les complices d'un meurtre d'État.



© ECPM, Mouna B., 13 ans, Collège La Fontaine à Laxou.



© ECPM, « Dessine-moi l'abolition » (2013), Gema V., Espagne.



© ECPM, « Dessine-moi l'abolition » (2015), Abdelouahed H., Tunisie.

## VENGEANCE VS JUSTICE

Vendredi 13 novembre 2015, plusieurs attentats sont survenus à Paris faisant suite aux attentats du 7 janvier 2015, à Paris également. Suite à ces attentats, le débat pour le rétablissement de la peine de mort a été réouvert avec une force inédite et pas seulement dans les partis extrêmes mais aussi au sein des citoyens.

### UNE MAJORITÉ DE FRANÇAIS POUR LE RÉTABLISSEMENT DE LA PEINE DE MORT

D'après les politiques, la peine de mort pour punir les terroristes devrait être rediscutée car un terroriste en prison peut encore influencer et convaincre des personnes aux bienfaits de leur

cause. De plus, des actes terroristes peuvent être commis afin de libérer leur chef. Suite à la réouverture du débat, les citoyens eux aussi se sont mis à donner leur avis sur la peine de mort appliquée contre le terrorisme. Sur 1 000 personnes de 18 ans et plus, 52 % des français sont favorables au rétablissement de la peine de mort, c'est-à-dire 7 % de plus que l'année 2014. Nous pouvons comparer ce sondage à une classe âgée de 15 à 16 ans dont 61 % sont contre et 17 % sont pour. On remarque donc que les avis diffèrent en fonction de l'âge du sondé. Par exemple, dans le Var, le patron d'une entreprise d'affichage locale a demandé à François Hollande via un panneau de 4 mètres sur 3 d'appliquer la peine capitale pour les terroristes.

### FAIRE PRÉVALOIR L'ESPOIR SUR LA PEUR

Les arguments les plus fréquents chez les personnes qui sont pour la peine de mort sont que cela aurait un effet dissuasif sur les terroristes et que punir le meurtrier ainsi ferait disparaître les envies de vengeance des proches des victimes en commettant à leur tour un meurtre. Suite à ce sondage, nous pouvons donc constater que la majorité des Français est pour le rétablissement de la peine de mort, ce qui montre bien que la peur domine sur l'espoir.

Selon nous, et selon beaucoup de mineurs, la peine de mort n'est pas une solution, certes les actes terroristes doivent être punis, mais si la société commet un meurtre supplémentaire en les tuant, les meurtriers n'auront pas l'opportunité de comprendre leur erreur. Nous n'avons pas énormément d'arguments pour justifier notre choix : pour nous, ceci est une évidence.

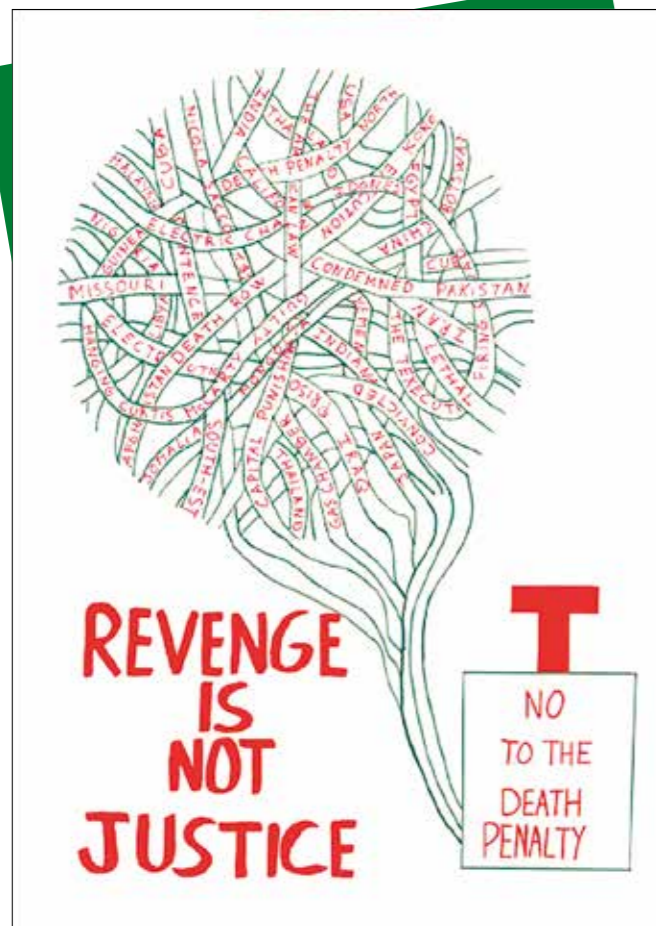
**Groupe d'élèves de seconde**  
Lycée Georges Braque à Argenteuil



© ECPM, Emir N., Lisa M. et Hugo S., 17 ans, Lycée Gustave Courbet à Belfort

# LES ARTS POUR L'ABOLITION

Convaincre le plus grand nombre de personnes de l'horreur qu'inspire la peine de mort n'est pas toujours chose aisée. Aussi, nos reporters citoyens ont choisi d'aborder la sensibilisation de l'opinion publique à travers une approche artistique. Que ce soit grâce à la littérature, le graphisme, les séries télévisées ou la Bande Dessinée, il existe de nombreuses manières d'encourager une prise de conscience sur la réalité de la peine de mort et d'inviter l'opinion publique à remettre en question ses positions.



© ECPM, « Dessine-moi l'abolition » (2015), Lucie L., France

## ÉVÉNEMENT

### L'ART S'INVITE AU CONGRÈS MONDIAL CONTRE LA PEINE DE MORT

Ensemble contre la peine de mort (ECPM), association qui lutte pour l'abolition universelle de la peine capitale partout dans le monde, est l'organisatrice des Congrès mondiaux contre la peine de mort. À l'instar de ses prédécesseurs, le 6<sup>e</sup> Congrès organisé cette année à Oslo fera la part belle au programme culturel.

Il a fallu attendre le xx<sup>e</sup> siècle pour que la peine de mort commence à être abolie car elle a été reconvenue comme étant un châtement cruel inhumain et pouvant causer de effets irréparables en cas d'erreur judiciaire. N'oublions pas que Beccaria, le père du droit pénal contemporain écrivait déjà il y a plus de deux siècles : « si je prouve que la mort n'est ni utile, ni nécessaire, j'aurais gagné la cause de l'humanité ». Pour trouver les meilleurs moyens de l'abolir, ECPM organise des congrès mondiaux dans le but de réunir les abolitionnistes du monde entier et de dresser un bilan sur l'état de la peine de mort. Ils se réunissent tous les trois ans pour permettre aux différents pays de définir de nouvelles stratégies qui pourront être proposées si une ne venait pas à marcher.

#### MOBILISER LA SOCIÉTÉ CIVILE

Cette année, le Congrès aura lieu du 21 au 23 juin 2016 à Oslo (Norvège). On peut dire qu'il est

différent des autres. En effet, la montée du terrorisme dans le monde souligné par tous les attentats récents peut pousser certains pays à la vengeance et en ce sens, faire que certains pays préfèrent préserver la peine de mort. C'est dans ce contexte qu'il est important de faire prévaloir la justice plutôt que la vengeance. Dans ces congrès, société civile, politique et organisations internationales sont représentées. « La mobilisation de la société civile est décisive aux côtés des Gouvernements abolitionnistes, nous explique Antonio Stango, coordinateur de ce 6<sup>e</sup> Congrès mondial. C'est pourquoi nous sollicitons des artistes qui sont capables de toucher des foules en faisant appel aux émotions de chacun qui guident l'engagement humain et sensibilise la société civile. L'idéal serait d'avoir beaucoup d'artistes qui s'expriment dans différents domaines d'art. » Dans ce sens, ECPM est en train d'organiser le programme culturel du Congrès en invitant des artistes à exposer leurs créations pour faire réfléchir autrement sur le sujet. L'artiste plasticien Kristof revient pour nous sur sa participation au 4<sup>e</sup> Congrès mondial organisé à Genève en 2010 : « Mon travail artistique vise à matérialiser les sentiments et d'en faire même des objets de curiosité, à travers des décors. Je m'amuse en général avec le dégoût, la répulsion, l'humour en essayant de transmettre des émotions, bonnes ou mauvaises. Je veux réveiller chez certaines personnes un sentiment d'insécurité comme la peur de mourir, placer les personnes dans une situation délicate, pour leur faire voir la vérité en face. »

**Réda K., Meryam A. et Élodie D., 14 ans,**  
Collège Édouard Vaillant à Gennevilliers



**Antonio Stango**

coordinateur du 6<sup>e</sup> Congrès mondial contre la peine de mort

« La mobilisation de la société civile est décisive aux côtés des Gouvernements abolitionnistes. C'est pourquoi nous sollicitons des artistes qui sont capables de toucher les foules en faisant appel aux émotions de chacun. »

## CULTURE

### REGARD SUR... L'AFFICHE « DO YOU WANT... » DE LA GRAPHISTE ITALIENNE FRANCESCA AGATE

Le combat contre la peine de mort se décline de bien des façons : écriture, musique... et tout ce qui tourne autour de l'image. C'est à ce domaine que nous nous sommes intéressés. En effet, les graphistes contribuent au débat sur la peine de mort de par leur art. Les images s'adressent à un public plus large que les textes : leur signification est souvent plus évidente. Dans le domaine de la peine de mort, les images sont souvent figuratives et leur message macabre nous apparaît tout de suite. C'est pourquoi les graphistes qui œuvrent pour l'abolition sont, selon nous, essentiels ; leur art rend en quelque sorte les idées contre la peine de mort plus accessibles.

Seul élément de couleur sur fond bleu, notre œil s'arrête déjà sur la chemise orange : on reconnaît le condamné. Nos yeux se déplacent ensuite pour chercher son regard, en vain : le condamné a le visage masqué par un sac de toile, comme un criminel. Puis on remarque cette corde qui entoure son cou et, soudainement, on reconnaît la main de celle qui lui ajuste et bientôt lui serrera cette corde. Le bourreau de notre condamné anonyme n'est autre que Blanche-Neige, la protagoniste du célèbre conte pour enfants. Il est inscrit sur le bas de l'affiche : « *Do you want live in this fable?* », qui se traduit par : « Voulez-vous vivre dans ce conte ? ». Cette affiche exprime le fait qu'en ne faisant rien, c'est comme si on cautionnait que la justice commette des meurtres. Comme si on voulait vivre dans ce conte. Un conte où des hommes et des femmes sont condamnés à mort. Un conte qui n'a plus rien de féérique. Un conte qui ne fait plus rêver personne. Nous pensons que c'est ce que l'artiste a voulu faire ressortir. Nous faire tous culpabiliser, en quelque sorte, plutôt que culpabiliser l'institution de la justice ou le système étatique comme dans la plupart des œuvres pour l'abolition. C'est pourquoi les artistes tels que les graphistes sont



Affiche gagnante du concours « *Death is not justice* » organisé par *Poster for Tomorrow*.

si importants pour la lutte pour l'abolition : leur art est ouvert à tous. Ils s'adressent à un public du monde entier. À n'importe qui, qui voudra bien voir leur message...

**Sirine L. et Antoni W., 14 ans,**  
Collège Édouard Vaillant à Gennevilliers

## LITTÉRATURE

### VICTOR HUGO ET LA PEINE DE MORT

Analyse de Victor Hugo et son approche de la peine de mort dans ses œuvres au xix<sup>e</sup> siècle, et comparaison du livre *Le Dernier Jour d'un condamné* avec son adaptation moderne en bande dessinée.

La peine de mort est l'un des premiers engagements de Victor Hugo : depuis son plus jeune âge Victor Hugo assiste à des mises à mort qui le choqueront toute sa vie. À travers ses œuvres, il ne cessera de dénoncer la peine de mort.

#### PAR L'ANONYMAT, ENCOURAGER L'UNIVERSALITÉ DU COMBAT

À ses vingt-sept ans, il écrira un livre intitulé *Le Dernier Jour d'un condamné* racontant l'histoire d'un homme dont on ne connaît pas le prénom



© DR

emprisonné et condamné à mort. Un ouvrier appauvri nommé Claude Gueux est obligé de voler pour nourrir sa famille mais il finit en prison. Il se fait beaucoup d'amis mais il n'est guère apprécié par le personnel, il se fait un meilleur ami du nom d'Albain. Ils sont devenus très proches mais le directeur décide de les séparer et de mettre Albain dans un autre quartier. Claude négocie avec le directeur mais ne veut pas changer d'avis. Claude demande une dernière fois mais le directeur refuse, il prend alors la décision de tuer le directeur. Suite à son acte il sera alors condamné à mort. Dans ce livre Victor Hugo fait mourir Claude en martyr, victime du mauvais système judiciaire de l'époque.

*Le Dernier Jour d'un condamné* fut aussi adapté en bande dessinée par Stanislas Gros, format qui permet de toucher un public plus large que le livre. Elle garde le même esprit que le livre et la complète très bien, en ce qu'elle permet de mettre un visage sur le condamné. Dans la BD, tout le long du séjour du condamné, une ombre, avec une tête de mort qui semble être la mort personnifiée plane au-dessus du condamné jusqu'à sa mort, ce qui rajoute un côté morbide que l'on retrouve aussi dans le livre. Le dessinateur a réussi à faire passer un message important : la folie de la peine de mort.

**Ladmia D., Mayvin A. et Fathalla E., 14 ans,**  
Collège Édouard Vaillant à Gennevilliers



Couverture de la Bande Dessinée *Le Dernier Jour d'un condamné* de Stanislas Gros.

qui est condamné à mort pour une raison inconnue. L'histoire est racontée à la première personne, il raconte son procès, sa venue à la prison et ses journées dans le cachot où sont passés plusieurs criminels connus. Il se rappelle de sa mère fragile, sa femme malade et sa fille qu'il va laisser orpheline. Lors de ses nuits passées au cachot il fera plusieurs cauchemars dont un où des hommes décapités tiennent leurs têtes. Durant les six semaines passées dans la prison, plusieurs personnes viennent le voir, tel qu'un prêtre lui demandant de se repentir et sa fille viendra lui rendre visite mais elle ne reconnaît pas son père. Le jour de son exécution, il crie, pleure et implore le bourreau mais il fut quand même exécuté sur la place publique. Victor Hugo a choisi de garder l'identité du condamné anonyme pour qu'on ne puisse pas s'attacher à l'homme. Il voulait montrer que pour tous les accusés, peu importe s'ils sont innocents ou coupables, la peine de mort est un acte inhumain.

### PAR LE DESSIN, DONNER UN VISAGE ET HUMANISER LE CONDAMNÉ

La deuxième histoire écrite et publiée en 1834 par Victor Hugo est : *Claude Gueux*, il écrit cette histoire suite à la découverte, en lisant *les Tribunaux* en 1832, de l'histoire de cet homme

### SÉRIE

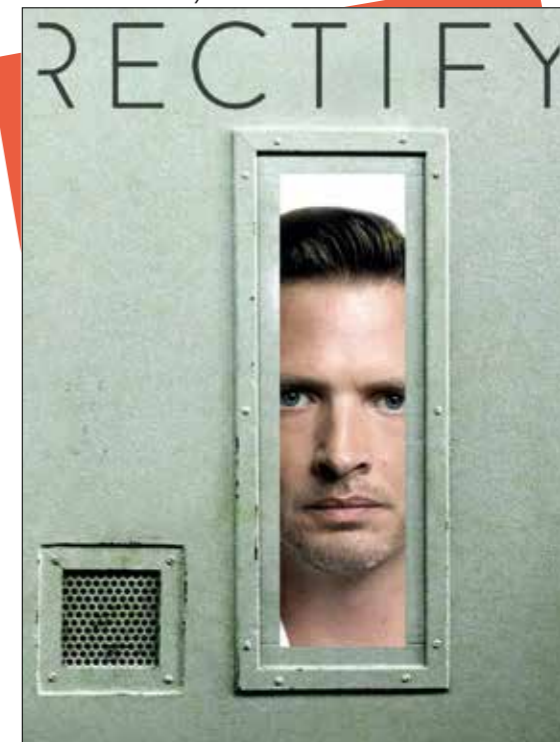
## RECTIFY, UNE SÉRIE QUI NOUS FAIT VOIR LA PEINE DE MORT SOUS TOUS SES ANGLES

*Rectify* est une série américaine qui raconte la vie de Daniel Holden, un ancien condamné à mort depuis 20 ans pour le meurtre et le viol de sa petite amie, Annah. Elle se déroule dans une petite ville des États-Unis pendant notre époque.

La série *Rectify* raconte l'histoire de Daniel Holden, un homme accusé du viol et du meurtre de sa petite amie. Condamné à mort, il est mis en prison en attendant le jour de son exécution. Mais 19 ans plus tard, Holden est libéré grâce à une trace ADN retrouvée sur le corps de la victime. En liberté jusqu'à un nouveau procès, il réapprend à vivre, soutenu par ses proches. Mais Daniel se rendra vite compte que beaucoup de gens dans la ville sont contre sa libération et lui veulent du mal.

### UNE SÉRIE US À PART

La série *Rectify* aborde le sujet de la peine de mort bien différemment des autres séries. Dans les séries se déroulant dans une prison comme *Prison Break*, les thèmes principaux sont beaucoup plus l'évasion ou encore l'innocence ou la culpabilité des personnages. Dans les séries d'enquêtes criminelles comme *Mentalist* ou *Esprits Criminels*, la peine de mort et l'exécution des coupables sont extrêmement rares. *Rectify*, elle, ne montre pas des prisonniers tentant de s'échapper et même la culpabilité du personnage principal ne sera mise en question qu'à la saison 2. La série met dès le premier épisode une atmosphère d'attente d'un nouveau procès et d'une nouvelle condamnation à mort possible. Via des *flashbacks* de la vie de Daniel en prison, on peut s'apercevoir de toutes choses : la torture mentale qu'est l'ignorance de sa propre date de décès, les tortures physiques que les détenus s'infligent entre eux ou bien la manière dont la prison peut changer une personne. Dans ces *flashbacks*, on peut également voir les amitiés liées en prison, qui sont vite détruites après la mort des prisonniers.



© DR

### PROJECTEURS SUR LES VICTIMES COLLATÉRALES DE LA PEINE CAPITALE

Cette série nous montre aussi que la condamnation à mort peut affecter la vie de plusieurs personnes, et plus précisément de la famille du condamné. Chaque membre de la famille de Daniel prend sa libération de manière différente : sa mère est très heureuse de revoir son fils mais est très perturbée par son retour ; sa sœur, elle, est aux anges car elle a consacré sa vie à la libération de son frère ; son demi-frère trouve gênant pour le commerce qu'il soit libre, il est même jaloux de Daniel. En bref, *Rectify* est une série qui nous montre tous les dommages que peut provoquer une condamnation à mort, aussi bien physiques que moraux. En nous faisant voir la peine de mort sous différents angles, elle nous questionne et réussit à nous faire ressentir une certaine empathie pour les personnages qui, chacun à leur niveau, souffrent de la peine de mort.

**Thibaut A., Sasha A., Mattéo M. et Djail G., 13 et 14 ans,**  
Collège Édouard Vaillant à Gennevilliers

## DIVERTISSEMENT

### ILS ONT TESTÉ... « ABOLITION NOW! »

Jeu de société collaboratif créé par ECPM pour comprendre les enjeux et stratégies de l'abolition de la peine de mort dans le monde

#### LES RÈGLES DU JEU

Le but de ce jeu est d'abolir la peine de mort dans le plus de pays possibles. Chaque joueur a un rôle précis : chef de gouvernement, juriste, journaliste, intellectuel, ancien condamné à mort ou encore militant abolitionniste. Chaque personnage a un pouvoir spécial : par exemple l'intellectuel peut poser des questions aux autres joueurs. De même, la journaliste peut regarder la prochaine « carte événement » et la communiquer aux autres joueurs. Une « carte événement » peut être positive ou négative, et a pour conséquence d'accélérer ou de freiner le processus vers l'abolition dans le pays. Pour abolir la peine de mort nous disposons de trois façons d'agir : les cartes bleues qui représentent la liberté d'expression, les cartes jaunes qui représentent le pouvoir politique, et enfin les cartes violettes qui représentent l'opinion publique. Chaque carte dispose de 1 à 4 points qui font remonter le taux de pouvoir politique, d'opinion publique et de liberté d'expression. Certaines cartes, comportant un symbole rouge,

peuvent enclencher un événement positif ou négatif qui peut modifier le cours du jeu. Par exemple une « carte événement » peut provoquer un attentat qui fait baisser le pouvoir politique.

#### NOS IMPRESSIONS

Nous avons apprécié le jeu, il nous a permis d'apprendre la situation des pays concernés grâce aux descriptions présentes sur les cartes, mais aussi de nouvelles notions telles que le moratoire (pays où la peine de mort est toujours présente mais n'est pas appliquée, comme par exemple au Maroc) et les ONG (organisations non gouvernementales). Les règles du jeu semblent compliquées mais lorsqu'on les a comprises elles deviennent simples et plaisantes. Cependant ce serait bien d'agrandir les plateaux des pays pour avoir la place de placer les cartes. Les plateaux pourraient être pliables. Il faudrait aussi prévoir plus de pouvoir pour le personnage du chef de Gouvernement. Puis, pour l'intellectuel, plus d'occasions d'utiliser son pouvoir. La partie a été pour nous l'occasion de débattre sur la peine de mort grâce aux connaissances que nous avons acquises pendant le jeu. Nous remercions l'association Ensemble contre la peine de mort pour avoir créé ce jeu éducatif et divertissant.

**Charlotte A., Isabel P., Salma I., Oumy N., Wiam L. et Hedann M., 15 et 16 ans**  
Lycée professionnel Georges Braque à Argenteuil

Les élèves du Lycée George Braque en pleine partie d'Abolition Now!



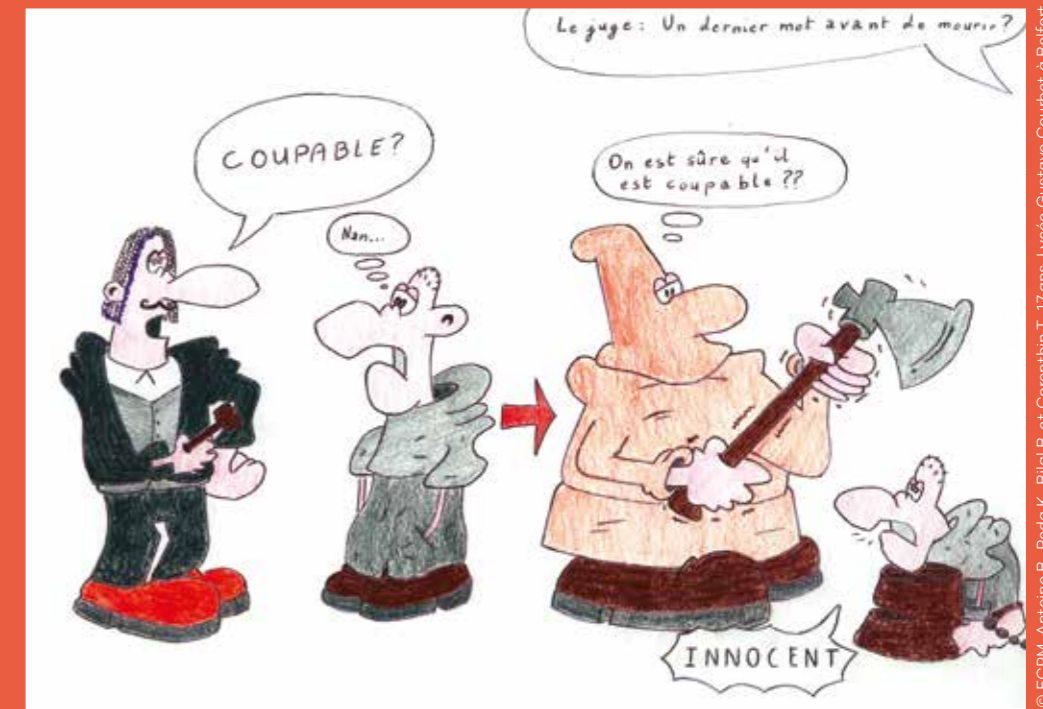
© ECPM, Anne-Sophie M., 16 ans, Lycée professionnel Georges Braque à Argenteuil



## FOCUS

### PROVOQUER LA RÉACTION DU GRAND PUBLIC

Le dessin de presse est un moyen de sensibilisation de l'opinion publique très efficace en ce qu'il provoque une réaction immédiate de la personne qui le regarde. Qu'on soit d'accord ou non avec le message du dessin, il ne laisse jamais indifférent.



© ECPM, Antoine B., Reda K., Bilal B. et Corentin T., 17 ans, Lycée Gustave Courbet à Belfort



### 3 QUESTIONS À CÉDRIC LIANO ET MANA NEYESTANI

#### LA BD AU SERVICE DE L'ABOLITION

Les BD sont particulièrement appréciées des jeunes lecteurs, et représentent ainsi pour ECPM un bon moyen pour leur parler autrement de la question de la peine de mort. Rencontre avec deux dessinateurs qui travaillent avec l'association: Mana Neyestani, caricaturiste iranien auteur de *Une métamorphose iranienne*, qui accompagne l'association dans des interventions scolaires, et Cédric Liano, l'auteur de la bande-dessinée *Condamnés à mourir* créée en collaboration avec ECPM.

#### POURQUOI ABORDEZ-VOUS LE SUJET DE LA PEINE DE MORT DANS VOS DESSINS ?

**Mana:** Mes dessins traitent surtout de sujets lourds tels que l'enfermement des opposants ou les procédures d'obtention du statut de réfugié politique, et évidemment la peine de mort, qui est certainement le sujet que j'aborde le plus. En Iran j'ai été en prison (pour un dessin) mais je n'ai pas été condamné à mort. Mais le fait que mon pays soit un de ceux qui pratiquent encore beaucoup les exécutions influence évidemment mon travail. Mes dessins s'inspirent souvent de l'application de la peine de mort en Iran.

**Cédric:** Dans la BD que j'ai publiée cette année avec ECPM j'ai souhaité aborder l'horreur et l'injustice de la peine de mort qui frappe avant tout nos concitoyens les plus fragiles (pauvres, fous, etc.). Depuis ce travail, j'ai eu la chance de rencontrer un ancien condamné à mort marocain, Ahmed Haou, qui est devenu mon ami donc je me sens concerné personnellement par le sujet. Mais de manière plus générale, le fait d'être humain et de partager une planète où certains de mes frères humains peuvent décider de ma mort par voie de justice, me concerne aussi très personnellement.

#### QUELLE TRANCHE D'ÂGE SOUHAITEZ-VOUS TOUCHER AVEC VOTRE TRAVAIL ?

**Mana:** Les BD que je publie ne sont pas des histoires drôles donc mon travail ne vise pas directement les enfants mais plutôt des adultes. Mais certains de mes dessins peuvent intéresser

les adolescents. D'ailleurs, quand je vivais en Iran je travaillais pour un magazine hebdomadaire pour les enfants avec des personnages drôles, ce qui est très différent du travail que je réalise aujourd'hui et ce serait un challenge intéressant pour moi de mixer les deux: essayer de traiter de ce sujet par nature violent (la peine de mort)

en essayant de l'insérer dans une histoire divertissante, voire avec des traits d'humour, pour attirer un public jeune.

**Cédric:** Mon objectif dès le départ a été de m'adresser aussi bien aux plus jeunes lecteurs comme aux responsables politiques, ces deux publics ayant la plupart du temps une grande méconnaissance du sujet mais aussi le grand pouvoir d'obtenir une abolition sans condition.

**Mana Neyestani**  
dessinateur  
« OFFRIR DE NOUVELLES  
PERSPECTIVES DE RÉFLEXION  
SUR L'ABOLITION »

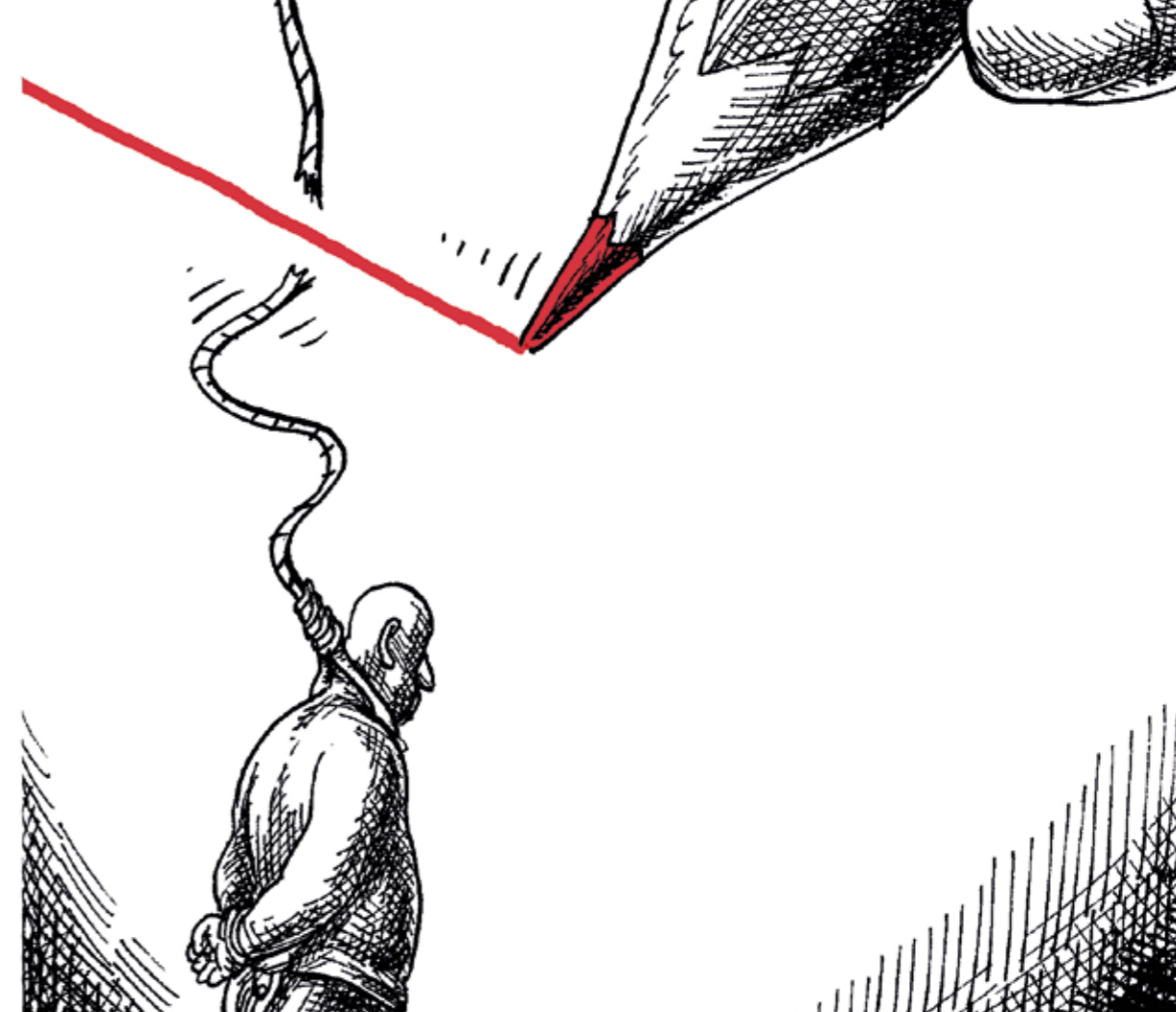
**Cédric Liano**  
dessinateur  
« MONTRER NOTRE CAPACITÉ  
DE CITOYEN À FAIRE CHANGER  
LES CHOSES »

#### QU'EST-CE QUE VOUS AIMERIEZ QUE VOTRE TRAVAIL APORTE AU COMBAT ABOLITIONNISTE ?

**Mana:** J'espère que mes dessins de presse pourront offrir aux gens de nouvelles perspectives de réflexion sur la question de l'abolition. Je suis conscient que réussir à avoir un impact sur les mentalités est un mécanisme long et qui ne passe pas que par les dessins... mais j'espère que mes dessins contribuent au débat et à l'évolution des mentalités.

**Cédric:** J'aimerais montrer notre capacité de citoyen à faire changer les choses grâce à une prise de conscience (par exemple la lecture de *Condamnés à mourir*) suivie d'actions.

Propos recueillis par **Maya K., Cécilia B. et Soukania J., 13 et 14 ans**, Collège Édouard Vaillant à Gennevilliers



# MON CRAYON POUR L'ABOLITION

Ce magazine est le résultat final du projet d'initiation au journalisme des collégiens et lycéens lancé cette année par ECPM en partenariat avec *Cartooning for Peace* et *l'AfVT.org* pour sensibiliser les jeunes à l'abolition de la peine de mort et à la liberté d'expression, tout en les formant à l'article de presse et à la caricature. Enseignants et élèves participants ont été accompagnés tout au long de l'année scolaire par l'équipe d'ECPM, qui est venue dans les classes accompagnées de journalistes et dessinateurs professionnels ainsi que de témoins.

## REPORTAGE

# UNE AVENTURE PÉDAGOGIQUE FRUCTUEUSE !

Les événements tragiques de janvier 2015, les débats qui ont suivi autour des limites de la liberté d'expression et leur difficile compréhension par les jeunes, ont poussé ECPM à aller à leur rencontre pour lier peine de mort et liberté d'expression. Pour leur faire véritablement comprendre le métier au quotidien tant du journaliste que du caricaturiste, ainsi que leurs rôles respectifs pour la démocratie, ECPM a souhaité les inviter à personnellement endosser leur rôle le temps du projet.

### OBJECTIFS DU PROJET

À l'occasion du 6<sup>e</sup> Congrès mondial, ECPM a souhaité inviter les collégiens et lycéens français à s'emparer de son magazine pour faire entendre à Oslo la voix de la jeunesse engagée contre la peine de mort.

Ce sont donc plus de 200 élèves, âgés de 13 à 17 ans, qui ont été initiés au journalisme (interview, article, dessin de presse) par des professionnels et, par des rencontres et témoignages forts, sensibilisés à l'abolition universelle de la peine de mort, la liberté d'expression et la lutte contre le terrorisme.

À travers une méthode pédagogique innovante facilitant l'interaction avec et entre les élèves, ce projet a permis aux jeunes participants de développer leurs connaissances sur ces thématiques relatives aux droits de l'homme et à la citoyenneté. Grâce à la participation de journalistes et dessinateurs de presse de grands médias français et internationaux, les collégiens et lycéens ont également pu acquérir des savoir-faire analytiques et rédactionnels. Par ce projet, ECPM, l'AvT.org et *Cartooning for peace* espèrent avoir suscité chez ces jeunes l'envie de s'investir pleinement de leur rôle de futur citoyen, et, pour certains, peut-être même avoir créé des vocations !

### DEROULÉ DU PROJET

• **Octobre 2015 - Discussion autour de la liberté d'expression et initiation au travail journalistique**



Les jeunes participants au projet découvrent le travail de journaliste et de caricaturiste avec (de haut en bas) Alain Morvan, Desislava Raoul, Sina Mir et Mana Neyestani.

Cette première rencontre dans les écoles auprès des 8 classes participantes au projet a permis de présenter l'objectif du projet aux élèves et, grâce à la rencontre avec les professionnels qui les accompagneront tout au long de l'aventure, de les initier au travail journalistique et les sensibiliser à la liberté d'expression.

Chaque intervenant a pu apporter son point de vue sur la liberté d'expression et expliquer ses

méthodes de travail. Alors que le journaliste se doit d'être objectif, le dessinateur de presse prend lui position dans chacun de ses dessins. Ce sont justement ces deux positionnements complémentaires qui ont fait la richesse de ce premier rendez-vous entre les élèves et les professionnels (Alain Morvan – *Le Républicain Lorrain*, Desislava Raoul – Btv, Sina Mir – RTL, Mathilde Lemaire – France Info, Mana Neyestani – caricaturiste, Régis Hector – dessinateur au *Républicain Lorrain*) qui allaient devenir leur référent tout au long du projet.

• **Novembre 2015 – Approfondissement des connaissances sur l'écriture journalistique**

Les enseignants ont pu faire travailler plus en profondeur leurs classes respectives sur l'article de presse et la caricature et initier une première réflexion sur les thèmes du projet grâce aux modules de cours d'ECPM.

• **Décembre 2015 - Sensibilisation à la situation internationale de la peine de mort et rencontre avec les témoins de l'abolition et distribution des briefs d'écriture.**

Cette deuxième intervention en classe a été l'occasion pour les élèves d'approfondir le sujet destiné à être au cœur de leurs productions journalistiques : la peine de mort et les problématiques qu'elle pose ainsi que son abolition.

Dans un premier temps, ils ont pu en apprendre davantage sur l'argumentaire abolitionniste et sur l'application actuelle de la peine capitale à travers la planète grâce à un échange interactif avec un membre d'ECPM.

Puis dans un second temps, les élèves ont pu saisir les enjeux de la peine de mort grâce à une rencontre chargée d'émotion avec des témoins personnellement confrontés à la question de la peine de mort.

Sabine Atlaoui, épouse de Serge Atlaoui – ressortissant français actuellement dans les couloirs de la mort en Indonésie pour trafic de drogues- mais aussi les victimes du terrorisme Anaële Abescat, Yohanna Brette et les frère et sœur Caroline et Julien Altounian, ont pu raconter aux jeunes leur vécu et leur expliquer leur positionnement sur la question de l'abolition. Ces témoignages, souvent émouvants et toujours porteurs d'espoir ont

De haut en bas: Les élèves échantent avec Charlène Martin sur l'argumentaire abolitionniste, prennent en note l'interview de Sabine Atlaoui et rencontre Yohanna Brette ainsi que Caroline et Julien Altounian.





© Le Républicain Lorrain



© ECPM



Nos dessinateurs en herbe exposent leurs croquis pour les retravailler avec les conseils de (de haut en bas) Régis Hector, Mana Neyestani et Marine De Mazery.

été un moment fort pour les élèves, facilitant leur prise de conscience de la diversité des enjeux humains des condamnations à mort. Pour faire suite à cette rencontre, là encore, les enseignants ont pu guider leurs élèves dans leurs travaux en groupe grâce aux briefs créés par ECPM.

Un brief spécifique a été remis à chaque enseignant afin de favoriser la diversité des sujets traités à travers toutes les classes participantes. Surtout, ce document a permis de bien rappeler l'ensemble des consignes aux élèves, de proposer pour chaque groupe des pistes pour les angles à choisir pour leurs articles ainsi que, pour chacune d'elle, le contact d'acteurs de terrain afin de nourrir leurs recherches. Contactés par mail ou par téléphone par les élèves, la collaboration au projet de ces « personnes ressources » a été d'une vraie aide pour les jeunes, qui ont du même coup acquis en savoir-faire communicationnel et mieux saisi la pluralité des profils abolitionnistes.

• **Janvier 2016 – Session de travail avec les journalistes et dessinateurs de presse**

Cette troisième rencontre en classe a constitué en une véritable session de travail guidée avec les journalistes et caricaturistes investis sur le projet. À partir du travail déjà fournis par les élèves (ébauches d'articles et premiers croquis de leurs caricatures), le journaliste et/ou le dessinateur référent de la classe a pu les aider en leur proposant des techniques de rédaction et en leur conseillant des améliorations pour la finalisation de leurs travaux.

• **Mars 2016: Réception des productions des élèves et conception de la maquette du magazine**

Les élèves ont ensuite eu jusqu'au début du mois de mars pour remettre leurs travaux à leurs enseignants, qui ont, à leur tour, envoyé à ECPM l'ensemble des articles et dessins de presse reçus.

Plus de 80 dessins et articles ont été compilés par le pôle « Éduquer à l'abolition » d'ECPM, qui a ensuite sélectionné les meilleurs travaux pour publication. Enfin, pour réaliser la maquette finale du magazine, l'équipe a travaillé grâce à la contribution bénévole d'un maquettiste professionnel.

RETOURS D'EXPÉRIENCE

ILS ONT FAIT LE PROJET!  
LES ENSEIGNANTS



**Alice ROSSI**

enseignante en lettres  
au Collège Édouard Vaillant à Gennevilliers

« J'ai souhaité faire participer mes élèves de 4<sup>e</sup> (13-14 ans) au projet afin de les confronter non seulement à la réalité de la peine de mort, mais aussi aux techniques de l'information: ils ont maintenant l'âge de s'interroger sur les pratiques et les discours qui les environnent. ECPM leur a permis de travailler avec un journaliste et un caricaturiste qui ont su éveiller leur esprit critique face à l'actualité. Ce projet est avant tout une expérience humaine très riche grâce aux témoignages de professionnels de l'information, d'acteurs associatifs, d'artistes et de victimes de la peine de mort. La diversité des points de vue, ceux des adultes mais aussi des élèves invités à s'exprimer et à enquêter sur le sujet est une démarche citoyenne très stimulante! »



**Chantal ANGLADE**

enseignante en littérature et société au Lycée  
George Braque à Argenteuil.

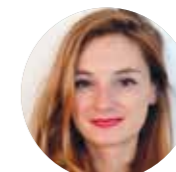
« Spontanément, mes élèves de Seconde qui ont une quinzaine d'années, répondraient volontiers à la violence par la violence. Prendre un « crayon pour l'abolition », cela a été, pour eux, prendre le temps d'écouter, de se documenter: ils ont abandonné progressivement l'émotion pour la réflexion. Ils ont dialogué en classe avec des personnes concernées par la peine capitale (épouse de condamné, victimes du terrorisme qui en aucun cas ne trouveraient consolation dans la vengeance, même cautionnée par une forme de légalité). Contre la mort, ils ont choisi la vie. »



**Céline LANOISELEE,**

enseignante en histoire-géographie  
au Collège André Malraux à Asnières-sur-Seine.

« Le projet mené par l'association permet d'avancer plus en profondeur dans la réflexion. Le point d'orgue, c'est la rencontre avec les témoins: tous les ans on assiste à des échanges chargés d'émotions, nos élèves en sortent grandis, tant dans leur argumentaire contre la peine de mort que dans nos rapports par la suite: le projet les fait grandir en quelque sorte. »



**Pauline DEGUINGAND**

enseignante en lettres au Collège Édouard Manet  
à Villeneuve-la-Garenne

« Avec le projet « Mon crayon pour l'abolition », les élèves de 3<sup>e</sup> ont eu la chance à la fois de rencontrer des personnalités variées mais aussi d'être confrontés à des problématiques et des manières de travailler différentes de celles qu'ils ont l'habitude d'avoir en classe. Ce projet nous a permis de travailler en équipe. Le professeur d'anglais a par exemple traité le thème de la peine de mort dans ses cours. Ainsi mes projets proposés par ECPM sont à chaque fois un atout pour motiver les élèves et donner du sens à nos enseignements. »



**Tamara SOLDI-DOSMANN**

documentaliste au Collège La Fontaine à Laxou

« J'ai trouvé que ce projet était très porteur car il a permis une interdisciplinarité réelle au travers des programmes. L'intervention de professionnels de la presse à intervalle régulier a favorisé la motivation et a créé un contexte exceptionnel pour une éducation aux médias. Le thème et la rencontre avec Sabine Atlaoui a ouvert les élèves à des questions éthiques et morales qui ont suscitées des interrogations riches qui participe à leur construction en tant que citoyen. »



**Élodie BRULAT**

enseignante en histoire-géographie  
au Collège Jean Mermoz à Yutz

« Grâce à ce projet, les élèves ont pu découvrir le monde de la presse, qui est souvent très éloigné d'eux. La rencontre avec M<sup>me</sup> Atlaoui a été un moment fort. Son courage a forcé le respect de tous, y compris des élèves qui ont des idées très arrêtées sur la peine de mort. Cela a pu les confronter à la valeur de l'engagement et les ouvrir sur le monde. Aussi, le travail en équipe a été une plus-value pédagogique du projet car ce travail collaboratif n'est a priori pas évident, alors que certains élèves ne partagent pas du tout les mêmes idées, les mêmes priorités. »



**Christelle MUNIER,**

enseignante en lettres  
au Lycée Gustave Courbet à Belfort

« Mes deux classes de 1<sup>re</sup>, sensibilisées à la question de l'universalité des droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort en novembre dernier, ont participé avec conviction et enthousiasme au projet « Mon crayon pour l'abolition ». À leur niveau et le plus souvent sous forme de caricatures, ils ont ainsi rejoint la grande famille abolitionniste et se sont engagés pour dénoncer l'horreur de la peine capitale notamment en montrant la violence des méthodes d'exécution ou en soulignant l'iniquité de la justice. Expérience extrêmement positive et enrichissante propre à démontrer que la peine capitale n'est pas une solution possible! Merci à ECPM pour cette nouvelle collaboration très fructueuse! »

## LES JOURNALISTES ET CARICATURISTES



**Mathilde LEMAIRE**

grand reporter à France Info

« Les lycéens d'Argenteuil se sont avérés intéressés par ce débat sur la peine de mort qu'on pourrait croire dépassée aujourd'hui en France. Ils ont parfois fait évoluer leurs jugements sur le sujet grâce aux témoignages qu'ils ont eu la chance de pouvoir recueillir. Échanger avec cette génération sur les questions du terrorisme ou encore sur la peine de mort est une étape nécessaire pour comprendre mieux comment évolue notre société. Les adolescents se sont découverts à l'occasion de cette expérience la possibilité de se construire leur propre opinion, mais surtout la capacité de développer et d'exposer des arguments pour étayer leurs thèses. Très enrichissant pour eux mais aussi pour nous adultes qui les avons accompagnés! Le passage à l'écrit s'est parfois fait un peu dans la douleur mais pour un résultat gratifiant pour tout le monde! »



**Alain MORVAN**

reporter, *le Républicain Lorrain* - EBRA.

« J'ai été marqué par la faculté de mobilisation des élèves des deux classes lorraines que j'ai accompagnés à Laxou et Yutz. Certains collégiens m'ont impressionné par leur engagement et leurs recherches. J'ai en mémoire par exemple les élèves qui ont dominé leur peur de s'exprimer en public lors de l'interview de Sabine Atlaoui. Plus globalement, ces rencontres ont été riches et m'apportent aussi beaucoup dans mon travail journalistique sur le sujet, la lutte pour l'abolition de la peine de mort ».



**Sina MIR**

reporter à RTL

« L'échange a été d'une qualité que je n'aurais a priori pas pu soupçonner avec des élèves de cet âge. J'avais peur que la réflexion soit « binaire » sur la peine de mort comme sur les enjeux d'informer de nos jours et qu'il faille tout le temps être dans la confrontation d'idées. Au contraire, les questions et les points de vue ont été spontanément très variés et les échanges nombreux. Leur capacité à se concentrer sur ce module m'a impressionné. »



**Desislava RAOUL**

journaliste à bTV

« À vous, les membres de l'équipe d'ECPM: merci de votre créativité et de votre force pour faire évoluer le mouvement abolitionniste dans le monde! À vous, les profs des classes que j'ai rencontrées: merci de votre enthousiasme et de votre énergie pour donner envie à vos élèves d'écrire et de s'engager! À vous, filles et garçons qui m'avaient inondée de questions sur les droits de l'homme et sur le journalisme: ouvrez vos yeux et restez curieux! Et vérifiez toujours si l'info est vraie ou pas! À toi, qui m'a contactée sur un réseau social pour me dire que, après notre travail ensemble, tu souhaiterais devenir journaliste: tu le seras. Un grand journaliste! Et je serai si fière de toi! »



**Mana NEYESTANI**

caricaturiste et auteur de Bandes Dessinées

« En fait, j'ai donné des cours de caricature à des enfants pendant un petit moment il y a 14 ou 15 ans, et c'était génial de discuter et d'échanger des idées avec des enfants. J'ai vraiment aimé recommencer avec des élèves français dans le cadre de ce projet, j'ai vu des élèves jeunes et curieux qui posaient des questions originales, loin des clichés. À l'avenir, ce seront eux les acteurs du changement et j'espère que ce genre de projet les préparera à ce rôle. »



**Marine DE MAZERY**

dessinatrice étudiante au CESAN

« Intervenir dans les classes de 1<sup>re</sup> de Belfort m'a permis de montrer aux élèves quelle pouvait être la force du dessin de presse. Lorsque l'on ne trouve pas de mots à poser sur des sujets difficiles, passer par l'image narrative est parfois plus facile. Les élèves ont tous fait des propositions variées et intéressantes, sur ce qui les a le plus touchés concernant la condamnation à mort. Ensemble, nous avons ainsi pu voir comment aller au plus simple pour être clair et pertinent. J'ai beaucoup apprécié de guider les lycéens vers des images qui soient compréhensibles et impactantes, et j'espère qu'ils ont compris l'atout du dessin: le fait qu'il soit compréhensible par tous et efface ainsi les barrières du langage. »

## LES TÉMOINS



**Sabine ATLAOUI**

épouse de Serge Atlaoui,  
français condamné à mort en Indonésie

« Comment aurai-je pu m'imaginer que tous ces élèves m'apporteraient autant d'émotions tant par leur gentillesse, leur générosité, leur naturel et leur douceur à travers leurs questions que par leur respect, leur attention, leur intérêt de comprendre, de réfléchir sur la réalité de la peine de mort. C'est un échange si fort et j'espère de tout cœur avoir pu leur apporter autant que tous ces élèves et professeurs ont pu m'apporter. Merci à "Mon crayon pour l'abolition", merci à tous ces élèves et professeurs rencontrés quelques heures mais à jamais gravés dans mon cœur! »



**Yohanna BRETTE**

victime du terrorisme  
chargée de mission à l'AFVT.org

« Cela été une très belle rencontre. Les échanges étaient sans faux semblants où l'on peut parler simplement pour essayer de lever des tabous. Je pense que ce type d'action est primordial car cela permet de créer des zones de dialogue. Et qu'aujourd'hui la meilleure manière à mon sens de combattre les différentes formes de l'obscurantisme c'est éduquer, dialoguer et apprendre à écouter. »



**Anaëlle ABESCAT**

victime d'une attaque terroriste  
à Ryad (Arabie Saoudite) en 2007.

« L'intervention à laquelle j'ai participé avec ECPM fut une expérience très enrichissante. Partager son histoire n'est pas toujours facile mais les lycéens ont fait preuve d'une écoute attentive et de maturité, ce qui m'a beaucoup ému. À mon sens, ce type d'intervention scolaire est nécessaire. Elle permet de sensibiliser les jeunes à ces sujets qui nous concernent tous ainsi que d'avoir une vision plus réaliste que celle des médias. »



**Julien ALTOUNIAN**

victime de l'attentat du Caire (Égypte) de 2003.

« Enfin un projet pédagogique qui incite les jeunes à s'investir et qui parvient à les intéresser par diverses approches à des sujets sensibles tels que la peine de mort. Je n'étais pas surpris que certains défendent la sentence capitale, alors même qu'ils ont grandi dans le "pays des droits de l'homme". C'est pourquoi il est primordial de les confronter aux réalités de la peine de mort tout en respectant leurs prises de positions, qui peuvent être amenées à évoluer au cours du projet. Pour ma part, en tant que victime du terrorisme, j'ai eu l'envie de leur raconter mon histoire et ma lutte intérieure contre les pulsions de vengeance. Je pense les avoir fait avancer dans leur réflexion, mais je dirai que ce sont eux finalement qui m'ont profondément touché. Leur implication sans faille dans le rôle de journalistes en herbe était parfaite, ils me posaient des questions pertinentes, rebondissaient intelligemment, ils étaient attentifs, passionnés et passionnants. Ces jeunes sont porteurs d'espoir! »

## INTERVIEW

### ET LES JEUNES, QU'EN PENSENT-ILS ?

Dans le cadre du projet de l'association Ensemble contre la peine de mort, nous avons recueilli l'avis de deux collégiens sur des questions concernant la peine de mort.

#### COMMENT L'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION ECPM A-T-ELLE CHANGÉ TON POINT DE VUE SUR LA PEINE DE MORT ?

**Hamza:** J'ai toujours eu le même avis sur la peine de mort. Je suis contre. Je souhaiterais qu'aucun membre de mon entourage ne soit condamné à mort. On n'a pas le droit de décider qui a le droit de vivre ou de mourir : c'est criminel, c'est au-dessus de nous.

**Gabriel:** Avant, je ne me suis jamais intéressé au sujet. Après tout ce que j'ai entendu, mon avis a changé. Au départ, j'étais sous le coup de l'émotion : si l'on a tué un de mes proches, je vais avoir envie de me venger. Mais en réfléchissant bien, la peine de mort est inhumaine. Laisser quelqu'un 20 ans dans les couloirs de la mort attendant chaque jour le moment de son exécution, c'est atroce.

#### QU'AS-TU RACONTÉ AUTOUR DE TOI SUITE À L'INTERVENTION ?

**Hamza:** Je n'avais jamais parlé auparavant de la peine de mort. Mais après l'intervention, j'ai

questionné ma mère : c'est elle que je vois le plus souvent à la maison. Elle m'a dit qu'elle était contre. Je n'ai pas eu l'occasion d'en parler avec mon père et mes frères mais j'ai bien l'intention de le faire.

**Gabriel:** J'ai déjà parlé de la peine de mort avec ma mère et elle est contre. Mais je n'en ai jamais parlé avec mon père ni avec mon frère. Je n'ai pas l'habitude de parler de cela avec ma famille, je compte bientôt le faire.

#### SUITE À CE PROJET, QUE SERIEZ-VOUS PRÊT À DIRE POUR SENSIBILISER VOTRE ENTOURAGE ?

**Hamza:** Je serais prêt à les sensibiliser en leur parlant de ce sujet et leur montrer des exemples sur les pays qui tuent le plus. Cela m'intéresse et pourrait également intéresser mon entourage et je suis curieux de connaître les réponses de chacun sur le sujet.

**Gabriel:** J'aimerais parler avec mon entourage sur ce que j'ai vu et entendu sur le sujet. Pour pouvoir les sensibiliser en prenant pour exemple la situation de l'Iran où les pendaisons publiques augmentent, aussi les morts à cause de cette loi. Il me semble aussi très révélateur que les régimes autoritaires, qui se prennent pour des démocraties, exécutent à tour de bras, comme la Chine, l'Arabie Saoudite ou l'Iran.

Propos recueillis par **Oussama F. et Elias Z., 14 ans,**  
Collège André Malraux à Asnières-sur-Seine

Les collégiens d'André Malraux qui se sont prêtés au jeu de l'interview.



© Céline Lanoiselee

## INTERVIEW

### PAROLE DE LYCÉENNE : « NOUS N'AVONS PAS À DÉCIDER QUI A LE DROIT DE VIVRE »

Nous avons rencontré Anissa, une élève du Lycée George Braque à Argenteuil, qui a participé au projet « Mon crayon pour l'abolition » qui est un projet d'initiation au journalisme mené par l'association Ensemble contre la peine de mort. Nous lui avons posé un certain nombre de questions sur la peine de mort pour connaître son point de vue.

#### PENSEZ-VOUS QUE LA PEINE DE MORT EST JUSTE ?

Non je ne pense pas que cela soit juste car elle suit la loi du talion, œil pour œil, dent pour dent. C'est de la vengeance. Et si on tue quelqu'un parce qu'il a tué quelqu'un, je trouve que ce n'est pas logique.

#### PENSEZ-VOUS QUE CELA RESPECTE LA DIGNITÉ HUMAINE ?

NON! C'est barbare et violent.

#### CONNAISSEZ-VOUS DES MÉTHODES D'EXÉCUTION ?

Oui, par exemple la lapidation. J'ai appris que certains pays la pratiquaient encore, je trouve ça choquant. Il y a aussi la chaise électrique.

#### EN QUOI CONSISTE LA LAPIDATION ?

La lapidation, c'est quand on enterre une femme jusqu'au cou ou un homme jusqu'au torse puis on lui jette des pierres, jusqu'à sa mort, je pense.

#### EN SACHANT QUE 55 PAYS PRATIQUENT ENCORE LA PEINE DE MORT, QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Je pense qu'ils n'ont pas réfléchi!

#### PENSEZ-VOUS QUE C'EST ENCORE NÉCESSAIRE ?

La preuve que non, c'est qu'il y a toujours des gens qui tuent et des actes terroristes! C'est donc que tout ça ne sert pas à grand-chose...

#### POUR VOUS, LE MIEUX SERAIT DE PUNIR AU LIEU DE CONDAMNER À MORT ?

Tuer, ce n'est pas à nous de choisir, nous n'avons pas à décider qui a le droit de vivre ou pas sinon on se met au même niveau que les assassins.

### GRÂCE AU PROJET « MON CRAYON POUR L'ABOLITION » VOUS AVEZ PU RENCONTRER SABINE ATLAOUI, LA FEMME DE SERGE ATLAOUI, UN CONDAMNÉ À MORT FRANÇAIS EN INDONÉSIE. QUEL EST VOTRE AVIS SUR CETTE HISTOIRE ?

Je trouve ça choquant car en France la peine de mort est abolie. Il ne devrait pas être jugé dans un pays où la peine de mort existe toujours, c'est injuste.

#### DEPUIS LE DÉBUT DU PROJET, VOTRE POINT DE VUE SUR LA PEINE DE MORT A-T-IL ÉVOLUÉ ?

Je pensais déjà que la peine de mort était injuste mais ça m'a permis d'apprendre plus de choses à ce sujet, mes arguments ont été renforcés grâce aux intervenantes Sabine Atlaoui et Anaële Abescat.

#### PARLEZ-NOUS D'ANAËLE ABESCAT.

C'est une jeune fille qui est partie en voyage en Arabie Saoudite à l'âge de 8 ans avec sa famille et son père s'est fait tuer par des terroristes, qui plus tard ont été jugés et condamnés à mort.

#### SABINE ATLAOUI ET ANAËLE ABESCAT SONT-ELLES POUR OU CONTRE LA PEINE DE MORT ?

Sabine Atlaoui est contre, bien sûr! Anaële l'est également, malgré ce qu'il lui est arrivé.

#### CELA VOUS A-T-IL SURPRISE ?

Oui, je pensais qu'elle serait en colère.

Propos recueillis par **Amelle B., Wyam L.**  
et **Yasmine M., 15 ans,**

Lycée professionnel Georges Braque à Argenteuil



© ECPM, Inès D., Théo E. et Maximilien F., 17 ans.  
Lycée Gustave Courbet à Belfort

## REMERCIEMENTS

ECPM, l'AVT.org et *Cartooning for Peace* tiennent à remercier chaleureusement :

#### Les intervenants du projet

##### « Mon crayon pour l'abolition » :

Anaële Abescat (victime du terrorisme–AVT.org); Caroline Altounian (victime du terrorisme–AVT.org); Julien Altounian (victime du terrorisme–AVT.org); Sabine Atlaoui (épouse de Serge Atlaoui, condamné à mort en Indonésie - ECPM); Soukaïna Brahma (AVT.org); Yohanna Brette (victime du terrorisme – AVT.org); Ariane Grésillon (ECPM); Régis Hector (caricaturiste – *Républicain Lorrain*); Chloé Laudereau (*Cartooning for peace*); Mathilde Lemaire (journaliste – France Info); Charlène Martin (ECPM) - Marine Des Mazery (dessinatrice); Sina Mir (journaliste – RTL); Alain Morvan (journaliste – *Républicain Lorrain*); Mana Neyestani (caricaturiste); Charlotte Pouyet (ECPM); Desislava Raoul (journaliste – Btv); Marianne Rossi (ECPM).

#### Les personnes ressources pour les interviews :

Sandrine Ageorges Skinner (spécialiste de la peine de mort aux États-Unis); Florence Bellivier (FIDH); Nicolas Braye (spécialiste peine de mort dans la région MONA); Raphaël Chenuil-Hazan (ECPM); Guillaume Colin (FIACAT); Nordine Drici (ACAT); Bernadette Forhan (ACAT); Ariane Grésillon (ECPM); Ahmed Haou (ancien condamné à mort marocain); Jacky Hortaut (collectif Libérons Mumia); Kristof (artiste plasticien); Cédric Liano (dessinateur de Bande-Dessinée); Emmanuel Maistre (secrétaire général d'ECPM); Michèle Ndoki (Avocate – Cameroun); Aurélie Plaçais (Coalition mondiale contre la peine de mort); Khadija Rouissi (Réseau des parlementaires marocains contre la peine de mort); Antonio Stango (ECPM).

#### Les enseignants :

Chantal Anglade; Élodie Brulat; Pauline Deguingand; Virginie Galtier; Céline Lanoiselee; Christelle Munier; Marie-Hélène Paix; Alice Rossi; Philippe Siegel (CLEMI / Éducation nationale); Tamara Soldi-Dossman.

#### Les établissements scolaires :

Collège André Malraux (Asnières-sur-Seine); Collège Édouard Vaillant (Gennevilliers); Collège Édouard Manet (Villeneuve-la-Garenne); Lycée Gustave Courbet (Belfort); Lycée Georges Braque (Argenteuil); Collège La Fontaine (Laxou); Collège Jean Mermoz (Yutz).

#### Partenaires institutionnels :

Agence française de développement, Gouvernement français, Gouvernement espagnol, Gouvernement australien, Gouvernement norvégien, Région Ile de France, Barreau de Paris, Barreau de Bordeaux, Fonds de dotation du Barreau de Lyon, Fondation Un monde par tous, ministère de la Justice.

#### Partenaires techniques :

Olivier Déchaud (graphiste); Jonathan Dudon (traduction); Bérangère Portalier (responsable communication – ECPM); Imprim ad'hoc; Morag Young (relecture anglais).

## EVOLUTION DE LA PEINE DE MORT ET DES **METHODES EMPLOYEES** 05



- HISTOIRE** LA PEINE DE MORT AU FIL DU TEMPS 06
- ETHIQUE** LES BOURREAUX DE LA PEINE DE MORT : DU SANG SUR LES MAINS ? 06
- ENQUÊTE** DÉCOUVREZ LA FACE CACHÉE DES MÉTHODES D'EXÉCUTION 07
- ENQUÊTE** SECRETS ET DISSUASION : ENQUÊTE SUR LA PEINE DE MORT 08
- ENQUÊTE** LE COCKTAIL MORTEL EST-IL VRAIMENT EFFICACE ? 09
- 3 QUESTIONS À MICHÈLE N'DOKI**
- LE COMBAT DES AVOCATS CONTRE LA PEINE DE MORT** 10

## PEINE DE MORT ET **REGIMES POLITIQUES** 11



- ENQUÊTE** LA VIE DES PAYS QUI CONDAMNENT À MORT 12
- ENCADRÉ** LES ENFANTS VICTIMES DE LA PEINE DE MORT 13
- POLITIQUE** LA PEINE DE MORT : L'ARME PRÉFÉRÉE DES DICTATURES 14
- ASIE** PEINE DE MORT : UNE TORTURE À LA JAPONAISE 14
- FOCUS** LA DISCRIMINATION RACIALE AUX ÉTATS-UNIS 15
- 3 QUESTIONS À SANDRINE AGEORGES SKINNER**
- LE COÛT DE LA VIE... DEVANT LES TRIBUNAUX AMÉRICAINS** 16

## PEINE DE MORT ET **LIBERTES** 17



- PRESSE** CONDAMNER LES JOURNALISTES... PARFOIS À MORT 18
- PRESSE** QUAND LA RELIGION EST PRISE POUR PRÉTEXTE 18
- POUR CONDAMNER À MORT DES BLOGUEURS** 19
- PORTRAIT** AHMED HAOU, SURVIVANT DES COULOIRS DE LA MORT AU MAROC 22
- PORTRAIT** TORTURÉE, CONDAMNÉE, LIBÉRÉE : ANTOINETTE CHAHINE TÉMOIGNE 22
- ÉGYPTE** PRÈS DE 700 HOMMES CONDAMNÉS À MORT 24
- POUR AVOIR MANIFESTÉ CONTRE LE RÉGIME** 24
- FOCUS** PEINE DE MORT ET LIBERTÉ SEXUELLE 25
- 3 QUESTIONS À JACKY HORTAUT**
- MUMIA ABU JAMAL : LA VOIX DES SANS VOIX** 26

## RENCONTRE AVEC **SABINE ATLAOUI** 27



- INTERVIEW** SABINE ATLAOUI : « VOUS NE ME BRISEREZ PAS » 28
- PORTRAIT** L'AMOUR INDÉFACTIBLE D'UNE COMBATTANTE 30
- INTERVIEW** SOUTIEN DES JEUNES LORRAINS À LA FEMME DE SERGE ATLAOUI 31
- PORTRAIT** LE COURAGE D'UNE COMBATTANTE 32

## PEINE DE MORT ET **TERRORISME** 33



- RENCONTRE** COMBAT GAGNÉ POUR ANAËLE ABESCAT ? 34
- PORTRAIT** COURAGEUSE, FORTE ET SOURIANTE : YOHANNA BRETTE, VICTIME DU TERRORISME. 35
- RENCONTRE** VICTIME DE L'ATTENTAT DU CAIRE : IL TÉMOIGNE. 36
- RENCONTRE** VICTIMES D'ATTENTATS : POUR OU CONTRE LA PEINE DE MORT ? 37
- PORTRAIT** SOAD EL KHAMMAL, POUR LA VIE MALGRÉ TOUT 38
- FOCUS** UNE JUSTICE MEURTRIÈRE N'EST PAS LA SOLUTION 39
- OPINION** VENGEANCE VS JUSTICE 40

## LES ARTS **POUR L'ABOLITION** 41



- ÉVÈNEMENT** L'ART S'INVITE AU CONGRÈS MONDIAL CONTRE LA PEINE DE MORT 42
- CULTURE** REGARD SUR... L'AFFICHE « DO YOU WANT... » DE LA GRAPHISTE ITALIENNE FRANSCESCA AGATE 43
- LITTÉRATURE** VICTOR HUGO ET LA PEINE DE MORT 43
- SÉRIES** RECTIFY, UNE SÉRIE QUI NOUS FAIT VOIR LA PEINE DE MORT SOUS TOUS SES ANGLES 45
- DIVERTISSEMENT** ILS ONT TESTÉ... « ABOLITION NOW! » 46
- FOCUS** PROVOQUER LA RÉACTION DU GRAND PUBLIC 47
- 3 QUESTIONS À CÉDRIC LIANO ET MANA NEYESTANI**
- LA BD AU SERVICE DE L'ABOLITION** 48

## MON CRAYON **POUR L'ABOLITION** 49



- REPORTAGE** UNE AVENTURE PÉDAGOGIQUE FRUCTUEUSE ! 50
- RETOURS D'EXPÉRIENCE** ILS ONT FAIT LE PROJET ! 53
- INTERVIEW** ET LES JEUNES, QU'EN PENSENT-ILS ? 57
- INTERVIEW** PAROLE DE LYCÉENNE : « NOUS N'AVONS PAS À DÉCIDER QUI A LE DROIT DE VIVRE » 58
- REMERCIEMENTS** 59
- QUELQUES MOTS SUR LES ASSOCIATIONS ENGAGÉES AUTOUR DE « MON CRAYON POUR L'ABOLITION »** 62

**Articles:** Léa, Yacine, Sidi-Mohamed, Clément, Eliass, Joël, Axelle, Alix, Monica, Cassy, Houari, Mélanie, Amal, Chorakat, Marine, Imen, Ilona, Chloé, Lisa, Coralie, Jérémy, Carla, Aude, Alexandra, Mariam, Bassekou, Najemeddine, Coralie, Alice, Cloé, Océane, Ozlem, Jalil, Corentin, Jawdane, Annie, Gracia, Anthony, Luca, Emma, Alihay, Anaïs, Cassandra, Korentin, Sofiane, Nawel, Léa, Injy, Camélia, Sarah, Cédric, Nithia, Yremakhan, Chloé, Ineyda, Jerry, Asma, Kenza, Guilhem, Bilel, Liam, Hamza, Elias, Leila, Amélie, Kathleen, Marwane, Réda, Mariam, Élodie, Sirine, Antoni, Ladmia, Mayvin, Fathalla, Thibaut, Sasha, Mattéo, Djalil, Charlotte, Isabel, Salma, Oumy, Wiam, Hedann, Maya, Cécilia, Soukaina  
**Illustrations:** Jason, Kamel, Gaetan, Sophie, Inès, Anissa, Juliette, Clémentine, Louise, Ninon, Mikail, Salvador, Dylan, Maud, Amandine, Constance, Biondy, Gelley, Larrière, Roussou, Jamam, Farah, Mathilda, Ali, Perrine, Maude, Marion, Jawdane, Loraline, Mélissa, Dui, Melinda, Sophie, Faouzi, Nadir, Yacine, Nadir, Sondès, Loretto, Mathilde, Mouna, Gema, Abdelouahed, Lucie, Emir, Lisa, Hugo, Anne-Sophie, Antoine, Inès, Théo, Maximilien.

## QUELQUES MOTS SUR LES ASSOCIATIONS ENGAGÉES AUTOUR DE « MON CRAYON POUR L'ABOLITION »

### ORGANISATEUR



**Ensemble contre la peine de mort** (ECPM) est l'association française de référence de la lutte pour l'abolition universelle de la peine de mort. Ayant pour mission première de fédérer les acteurs abolitionnistes du monde entier, elle est à l'origine de la création de la Coalition mondiale contre la peine de mort et des Congrès mondiaux. ECPM mène également de nombreuses actions pour renforcer les capacités des acteurs locaux et agir avec eux, en particulier dans la région MONA, en Afrique centrale et en Asie du Sud-Est. Pour pousser les décideurs politiques à s'engager sur le terrain de l'abolition, ECPM mène aussi des actions de lobbying audacieuses vers l'abolition universelle. Enfin, ECPM a à cœur de mener, en France comme dans ses pays cibles, des actions d'éducation à l'abolition et aux droits de l'homme.

Dans les collèges et lycées, ECPM appuie les enseignants en leur proposant des outils pédagogiques adaptés et informe les jeunes pour échanger avec eux sur la situation internationale et développer leur esprit critique sur ce sujet souvent au cœur des polémiques. Chaque année, ECPM propose un projet de classe appelant à la créativité des élèves et les invitant à s'engager pour se saisir de leur pouvoir en tant que citoyens de demain! Depuis 2009, grâce au projet « Éduquer aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort » d'ECPM, plus de 80 établissements scolaires français ont accueilli les interventions d'ECPM et près 8000 jeunes ont été sensibilisés dans 36 villes et 12 départements français.

### PARTENAIRES

#### L'Association française des victimes du terrorisme (AfVT.org)



Créée en 2009 par Guillaume Denoix de Saint Marc, l'AfVT.org accompagne, soutient et conseille les victimes du terrorisme dans toutes leurs démarches. Engagée dans une démarche de prévention visant à abolir le terrorisme dans le respect des droits de l'homme et du droit international, l'AfVT.org travaille au sein de l'Union européenne à mettre en place les meilleures pratiques contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Elle a notamment développé un programme de conférences-débats, « Terrorisme, et si on écoutait les victimes? ».

#### Cartooning for Peace



Fondé en 2006 par Kofi Annan et le dessinateur Plantu, *Cartooning for Peace* est un réseau de 125 dessinateurs de presse engagés qui combattent avec humour pour défendre la liberté d'expression. L'association sensibilise par le sourire aux grands problèmes de société en utilisant le dessin de presse comme moyen d'expression universel. Elle organise des rencontres de dessinateurs de presse en milieu scolaire et carcéral et produit des supports pédagogiques abordant notamment les thèmes de l'égalité femme-homme, le racisme et la peine de mort.

## BULLETIN DE DON ET/OU D'ADHÉSION POUR L'ASSOCIATION ENSEMBLE CONTRE LA PEINE DE MORT

Vous avez apprécié les écrits et dessins des élèves et vous souhaitez soutenir les actions éducatives menées par Ensemble contre la peine de mort? Vous pouvez nous adresser vos dons et/ou devenir adhérent de l'association!

### JE DONNE :

- 5 €**, soit un exemplaire du magazine *ABOLITION mag'* distribué gratuitement au Congrès mondial à Oslo pour mettre en valeur les collégiens et lycéens du projet « Mon crayon pour l'abolition »
- 15 €**, soit un recueil de modules de cours sur les droits de l'homme et l'abolition de la peine de mort offert à un enseignant pour lui permettre de travailler ces sujets en classe avec leurs élèves
- 30 €**, soit deux boîtes du jeu de société « *Abolition Now!* » offertes à un établissement scolaire pour inviter les jeunes à découvrir de façon ludique les acteurs et stratégies abolitionnistes
- 100 €**, soit une participation à la prise en charge d'un témoin (ancien condamné à mort, famille de condamné) pour une intervention scolaire et œuvrer ainsi à sa réinsertion
- \_\_\_\_\_ € (montant libre), car chaque don compte et qu'il n'y a pas de petite contribution à l'abolition!

### J'ADHÈRE :

Oui, je souhaite être membre d'ECPM pour soutenir durablement l'association

Mme  M.  autre

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Organisme \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Email \_\_\_\_\_

Vos informations ne seront ni vendues, ni échangées, ni communiquées. Elles seront à l'usage exclusif d'ECPM.

- Tarif normal: **50 €**  Tarif couple: **70 €**  Tarif réduit (étudiants, chômeurs): **30 €**
- Tarif Barreaux, collectivités, institutions, entreprises: **100 €** ou plus! \_\_\_\_\_ €

### MODALITÉS DE PAIEMENT :

- Espèces (euros uniquement)
- Paypal: [www.abolition.fr/faire un don](http://www.abolition.fr/faire_un_don)
- Chèque postal ou bancaire à l'ordre de: ENSEMBLE CONTRE LA PEINE DE MORT
- Virement bancaire (national, européen ou international):  
Titulaire du compte: ENSEMBLE CONTRE LA PEINE DE MORT  
Domiciliation: CREDITCOOP PARIS NATION  
RIB: 42559 00008 21029743701 41  
IBAN: FR76 4255 9000 0821 0297 4370 141  
BIC: CCOPFRPPXXX



ENSEMBLE CONTRE LA PEINE DE MORT  
69 rue Michelet  
93100 MONTREUIL

Vous recevrez un reçu donnant droit à une déduction fiscale de 66 % de votre don/adhésion.